



Enquête sur l'enquête “ Choisir son école ”

Agnès van Zanten

► To cite this version:

Agnès van Zanten. Enquête sur l'enquête “ Choisir son école ”. [Rapport de recherche] beQuali. 2016, pp.50. hal-01521289v1

HAL Id: hal-01521289

<https://sciencespo.hal.science/hal-01521289v1>

Submitted on 11 May 2017 (v1), last revised 12 Apr 2019 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENQUÊTE SUR L'ENQUÊTE

Choisir son école

Agnès van Zanten

1999-2009

beQuali

CDSP UMS 828 CNRS-Sciences Po

beQuali

2016

L'ENQUÊTE EN BREF

Titre de l'enquête : *Choisir son école*.

Auteur de l'enquête : Agnès van Zanten (direction).

Discipline : Sociologie (éducation)

Mots clés : Choix scolaires, stratégies éducatives, familles, collège, réseaux, offre éducative régulations éducatives locales.

Méthodologie : Entretiens individuels ; observations ethnographiques.

Zone géographique : Banlieue parisienne (Nanterre, Rueil-Malmaison, Montreuil, Vincennes).

Bornes temporelles : 1999-2009.

Principales publications réalisées sur la base de l'enquête : VAN ZANTEN Agnès, 2009, *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, PUF, 263 p.

L'ENQUÊTE SUR L'ENQUÊTE

Principe : L'enquête sur l'enquête est une production scientifique réalisée par un membre de l'équipe beQuali qui a pour objet d'éclairer d'un point de vue documentaire, méthodologique et analytique les enquêtes qualitatives diffusées sur le site de beQuali.

Auteur de l'enquête sur l'enquête : Guillaume Garcia, avec l'aide de Bernard Corminboeuf et Emilie Groshens¹.

Résumé : L'enquête « *Choisir son école* » est le fruit d'une recherche au long cours réalisée par différents groupes de chercheurs, d'enseignants, de doctorants et d'étudiants et dont le pilotage a été assuré par Agnès Van Zanten, directrice de recherche au CNRS. Elle interroge le choix de l'école en creusant les stratégies scolaires parentales, en lien avec leurs stratégies résidentielles. Interrogeant pour l'essentiel des membres des classes « moyennes-supérieures », à partir principalement du cas du collège, la recherche s'appuie sur l'agrégation de plusieurs enquêtes menées, entre 1999 et 2005, dans des zones urbaines de la banlieue parisienne – Rueil-Malmaison, Nanterre, Montreuil et Vincennes. Elle a donné lieu à un grand nombre de publications, notamment l'ouvrage *Choisir son école*, publié par Agnès Van Zanten en 2009. Adoptant une démarche compréhensive, la chercheuse étudie les déterminants du choix ainsi que les médiations locales qui les canalisent. Elle propose une typologie des principales modalités du choix de l'école (contournement de la carte scolaire, sortie vers le secteur privé, etc.), en lien avec les stratégies résidentielles éventuellement associées. Elle propose une classification des parents en quatre groupes – *technocrates*, *intellectuels*, *médiateurs*, *techniciens* – eu égard à la question du choix. Son analyse lui permet d'éclairer le dilemme « bon parent » *versus* « bon citoyen » et la manière dont les différents types de parents résolvent en pratique ce conflit de rôle. Les documents proposés comprennent surtout des entretiens avec des parents d'élèves, complétés par des entretiens avec des acteurs de l'institution scolaire et quelques notes d'observations. Ils comprennent également de nombreux documents renseignant sur la préparation de l'enquête mais aussi sur la phase d'analyse des matériaux. Le potentiel de réutilisation de l'enquête est important et diversifié (comparaisons, analyse secondaire de thèmes moins exploités à l'origine, enseignement et réflexion méthodologique...).

¹ Ont également apporté leur contribution : Anne Both, Virginie Descoutures, Thibaut Rioufreyt, Karim Souanef, Emeline Juillard, Selma Bendjaballah.

Sommaire

INTRODUCTION.....	4
1- GENESE DE L'ENQUETE	5
1.1- PARCOURS DE RECHERCHE.....	5
1.2- QUEL POSITIONNEMENT FACE A L'OBJET DE RECHERCHE ?	9
2- ANCRAGES THEORIQUES	11
2.1-LES REORIENTATIONS DE LA SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION ET L'ETAT DES SAVOIRS SUR LE CHOIX DE L'ECOLE	11
2.2- LE CADRE THEORIQUE DU MODELE DES CHOIX SCOLAIRES.....	13
2.3- CONSTRUCTION DE L'OBJET ET PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE.....	16
3- REALISATION DES TERRAINS	19
3.1- L'ORGANISATION GENERALE DE LA RECHERCHE : UNE AGREGATION D'ENQUETES.....	19
3.2- « OBSERVER » LES CHOIX <i>VERSUS</i> RECUEILLIR LES DISCOURS DES ENQUETE(E)S	21
3.3- L'ORGANISATION DU TRAVAIL DE COLLECTE DES TEMOIGNAGES.....	22
4-CORPUS	27
4.1- LE CORPUS EXPOSE DANS CHOISIR SON ECOLE	27
4.2- LE CORPUS CONSERVE ET MIS A DISPOSITION	28
4.3- RETOUR SUR L'ANONYMISATION.....	33
5-ANALYSE.....	34
5.1-RETOUR SUR LA DEMARCHE D'ANALYSE.....	34
5.2.- LES ENTRETIENS : QUEL CREDIT ACCORDER AU DISCOURS DES ENQUETE(E)S ?	35
5.3-LES PRINCIPALES INTERPRETATIONS PROPOSEES DANS <i>CHOISIR SON ECOLE</i>	36
6-POSTFACE.....	39
6.1-L'EXPLOITATION DE L'ENQUETE.....	39
6.2. QUELLE GENERALISATION POSSIBLE DU MODELE DE CHOIX DE L'ECOLE ?.....	43
6.3-LES PISTES DE PROLONGEMENT ET DE REUTILISATION.....	45
BIBLIOGRAPHIE	46
OUVRAGES	47
ARTICLES	47
AUTRES PUBLICATIONS CITÉES.....	47

Introduction

L'enquête intitulée « *Choisir son école* » est le fruit d'une recherche au long cours réalisée par un groupe de chercheurs, de doctorants et d'étudiants, dont le pilotage a été assuré par Agnès van Zanten, directrice de recherche au CNRS. Ce programme de recherche portait sur les stratégies parentales mises en œuvre dans le choix de l'école, et sur les médiations locales qui font que ces stratégies s'incarnent dans des choix concrets. Le choix de l'école est étudié à partir du cas spécifique du collège.

La recherche s'appuie sur l'agrégation de plusieurs enquêtes menées, entre 1999 et 2005, dans des zones urbaines de la banlieue de Paris – précisément Rueil-Malmaison, Nanterre, Montreuil et Vincennes². Elle a donné lieu à un grand nombre de publications (indiquées à la fin de ce texte) dont la principale est l'ouvrage *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, publié par Agnès van Zanten en 2009. La « fin » de la recherche a été fixée à 2009 avec l'édition de cet ouvrage, même si certaines publications sont postérieures à cette date³.

Il faut insister sur le fait que l'unité matérielle et intellectuelle de *Choisir son école* n'a pas été conçue *a priori*, mais a été reconstruite *a posteriori* autour notamment de l'ouvrage (qui a donc donné son nom à l'enquête dont il est question ici) et des centres d'intérêt scientifiques d'Agnès van Zanten. Celle-ci est la promotrice principale du programme de recherche qui en est à l'origine ; elle a géré ou co-géré les sources de financement qui ont permis de réaliser les différents projets, et a dirigé les différents groupes de travail qui ont contribué à la réalisation des terrains successifs. Il faut néanmoins souligner l'intersection forte entre le programme de recherche global porté par Agnès van Zanten et les recherches autonomisées, exploitées et valorisées par ailleurs par ses collaborateurs, comme on le verra au cours de cette enquête sur l'enquête. Même si *Choisir son école* est en grande partie le résultat d'une agrégation d'enquêtes collectives, c'est le point de vue d'Agnès van Zanten qui sera ici privilégié, pour les raisons précitées⁴.

Les documents de l'enquête mis à disposition ont été collectés auprès d'Agnès van Zanten. Ils comprennent d'abord les « données », pour l'essentiel des entretiens avec des parents d'élèves (N=167) et avec des acteurs de l'institution scolaire, ainsi que quelques notes d'observations. Ils comprennent également de nombreux documents préparatoires (projets de recherche, correspondance, documentation diverse sur les établissements, grilles d'entretien, prise de contact avec les enquêté(e)s...) et des documents d'analyse (transcriptions annotées ; synthèses des opérations d'analyse intermédiaires ; littérature grise ; communications...).

Les sources utilisées pour réaliser cette « enquête sur l'enquête » sont multiples, et articulent : les archives de l'enquête, telles qu'elles étaient détenues par Agnès van Zanten ; les publications scientifiques des chercheurs ayant participé à cette enquête collective, principalement celles signées par Agnès van Zanten (en propre ou en collaboration)⁵ ; deux entretiens formels avec Agnès van Zanten (réalisés pendant l'été 2014)⁶, ainsi qu'une série d'échanges plus informels.

² Pour ne pas alourdir inutilement le texte, on emploiera le terme « enquête » pour désigner la série de recherches ayant donné à lieu à *Choisir son école*, en gardant à l'esprit qu'on désigne bien par là un programme de recherche.

³ On compte une dizaine de publications postérieures, jusqu'en 2013 mais il s'agit essentiellement de réinterroger ou de développer des résultats déjà présentés globalement dans l'ouvrage qui est la publication majeure.

⁴ Une approche complète nécessiterait de recueillir le témoignage et les archives de tous les participants.

⁵ A également été ponctuellement mobilisé l'ouvrage *L'école dans la ville*, de Marco Oberti (2007), qui s'appuie en partie sur les mêmes terrains (à Rueil et Nanterre) que l'ouvrage d'Agnès van Zanten.

⁶ Pour faciliter la lecture des extraits de ces entretiens, les propos transcrits d'Agnès van Zanten ont été légèrement lissés. Outre ce rapport, une version audio chapitrée de l'enquête sur l'enquête est disponible sur le site de beQuali. Certains chapitres audio détaillent davantage certains points développés dans le présent rapport.

Dans le compte rendu qui va suivre, la posture privilégiée est à la fois informative et résolument compréhensive : il s'agit, à partir des informations contenues dans ces sources, de restituer aussi fidèlement que possible les traces du processus de recherche, en les articulant à ce qu'Agnès van Zanten sait et pense de son enquête *a posteriori*, de manière à fournir le cadre d'intelligibilité qui est le sien par rapport à cette recherche.

1– Genèse de l'enquête

Seront abordés ici à grands traits le parcours de recherche d'Agnès van Zanten ainsi que des éléments plus personnels permettant de situer la manière dont elle a traité son objet de recherche.

1.1– Parcours de recherche

Afin d'exposer le parcours d'Agnès Van Zanten, il sera donné un aperçu général de sa trajectoire scientifique, puis de l'élaboration du programme de recherche au fondement de *Choisir son école*.

1.1.1-Trajectoire scientifique

Née en 1957 au Venezuela, Agnès van Zanten a réalisé la plus grande partie de ses études primaires et secondaires dans son pays d'origine. A l'adolescence, entre l'âge de 15 et 17 ans, elle a néanmoins étudié trois années en Suisse: un séjour linguistique d'un an à Fribourg pour apprendre le français, suivi de deux années de lycée (classes de seconde et de première). Cette expérience lui a permis de se familiariser avec la langue française mais aussi le système scolaire français – elle a en effet suivi le programme du baccalauréat jusqu'au niveau du bac de français, qu'elle a passé à Thonon-les-Bains. Elle est ensuite retournée au Venezuela, pour y suivre des études littéraires et de langues à l'université Métropolitaine de Caracas. Puis elle a passé une année aux Etats-Unis, à l'Université de Stanford où elle a effectué un master orienté vers la sociologie et l'anthropologie de l'éducation⁷. Cette expérience, on y reviendra plus loin, a grandement marqué sa trajectoire de chercheuse.

Agnès van Zanten avait commencé à Stanford à concevoir un projet de thèse sur les enfants d'immigrés et l'école s'inspirant des travaux conduits sur cette question aux Etats-Unis. Elle a cependant abandonné ce projet en raison du contexte politique et éducatif qu'elle a trouvé lors de son arrivée en France en 1982. Elle s'est retrouvée à Paris V, selon ses propres termes, un peu « *par hasard* », en cherchant un directeur de thèse qui lui permettrait de continuer à travailler sur ces thèmes. Elle a identifié Viviane Isambert-Jamati comme une spécialiste des domaines qui l'intéressaient⁸ et s'est inscrite en doctorat avec cette dernière. A ce moment-là, correspondant à l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, une série de réformes des politiques de l'éducation l'ont conduite à réorienter son sujet, notamment la création des Zones d'éducation prioritaire (ZEP). Le « laboratoire de sociologie de l'éducation », auquel elle a été rattachée, en bénéficiant d'une allocation de recherche, venait en effet de lancer un projet collectif d'enquête sur ce thème. Certaines inspections d'académie soutenaient les projets de recherche portant sur cette thématique ; quelques-unes, comme celle de Rennes, s'étaient proposées volontaires pour de

⁷ Avec notamment Georges Spindler, anthropologue américain ayant enseigné à Stanford, considéré comme le fondateur de l'anthropologie de l'éducation.

⁸ Viviane Isambert-Jamati est une sociologue de l'éducation et du travail. Lorsqu'Agnès van Zanten s'est inscrite en thèse, celle-ci était directrice du laboratoire de sociologie de l'éducation à Paris V.

telles recherches, ce qui avait donné lieu à des partenariats avec des laboratoires, dont celui de Paris V. Sur la suggestion de sa directrice de thèse, elle a alors réorienté son sujet sur les dynamiques locales autour de l'école. Sa thèse, intitulée « *L'école et le milieu local* » (publiée en 1990 sous le titre « *L'école et l'espace local. Les enjeux des Zones d'éducation prioritaire* » aux Presses universitaires de Lypn), a été menée à travers la comparaison de deux terrains réalisés en province, l'un, rural, dans le département d'Ille-et-Vilaine et l'autre, urbain, dans une ville proche de Dijon en Côte d'Or. La thèse portait sur les processus à l'œuvre dans ces zones et sur les effets de cette nouvelle politique scolaire, notamment en termes de réduction des inégalités sociales, en s'intéressant concrètement aux relations entre parents, enseignants et acteurs locaux œuvrant dans l'école ou autour de celle-ci.

Après avoir soutenu sa thèse en 1987, Agnès van Zanten a réalisé d'autres travaux dans le cadre de contrats postdoctoraux. D'abord une revue et une synthèse de la littérature sur le thème de la famille et l'école, financée par la MIRE⁹. Ensuite deux autres enquêtes sur les politiques municipales d'éducation, menées à Oullins, une ville de la banlieue de Lyon et à Lyon même, financées l'une par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) du Ministère de l'équipement et l'autre par la région Rhône-Alpes. La première recherche l'a amenée à travailler avec des sociologues de l'éducation et de la ville comme Jean-Paul Payet¹⁰ et Laurence Rouleau-Berger¹¹ et ensemble ils rédigeront un ouvrage collectif issu de cette enquête *L'Ecole dans la ville* (L'Harmattan, 1994). En 1989, elle a été recrutée au CNRS comme chargée de recherche à Paris V, affectée au laboratoire de sociologie de l'éducation (lequel a ensuite été intégré au CERLIS)¹² mais a continué à résider à Lyon, où elle était partie habiter en 1984, jusqu'en 1992.

Dans les années qui ont suivi son retour à Paris en 1992, Agnès van Zanten a réalisé plusieurs enquêtes collectives. Parmi celles-ci, certaines préfigurent le thème central de *Choisir son école*. Il s'agit notamment de l'enquête « *Concurrence entre établissements et choix des parents dans l'enseignement secondaire* ». Cette dernière, menée en collaboration avec Sylvain Broccolichi¹³ a été financée dans le cadre du programme CNRS-SHS « *Education et formation en Europe* » mais aussi par le programme « *The Learning Society* » de l'Economic Social Research Council Britannique. Une deuxième enquête, intitulée « *Territorialisation de l'école et recomposition des rôles des acteurs de l'éducation* » a été menée parallèlement à celle-ci et sur le même terrain (une ville de la banlieue Sud de Paris) avec la participation de Marie-France Grosperon, Martine Kherroubi et André Robert, ainsi que d'Emmanuel Peignard. Cette enquête a trouvé un prolongement dans le cadre d'un autre travail réalisé dans le cadre du programme « *Diversifier sans exclure* » de l'Institut National de recherche Pédagogique (INRP). La troisième enquête a été réalisée sous la direction de Serge Paugam et d'Agnès van Zanten dans le cadre du programme « *Modes d'intégration et processus d'exclusion* » du Centre National de la Recherche Scientifique et s'est intéressé aux processus contribuant au maintien ou au délitement du lien social dans une zone d'habitat social dans cette même ville et les établissements scolaires qui y recrutaient la majorité de leurs élèves.

Suivant le même modèle que dans son livre, *Choisir son école*, Agnès van Zanten a assemblé et fait dialoguer ces différentes enquêtes et les matériaux de recherche ainsi collectés

⁹ Anciennement Mission recherche expérimentation, cet organisme est devenu en 1998 la mission recherches de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques).

¹⁰ Sociologue de l'éducation à l'Université de Genève, alors maître de conférences en sociologie à l'Université Lyon 2.

¹¹ Sociologue spécialiste de l'urbain et de l'économie et chercheuse du CNRS à l'Université de Lyon 2.

¹² Ce dernier résulte d'une fusion entre le laboratoire de sociologie de l'éducation et le CERSOF (laboratoire de sociologie de la famille).

¹³ Sociologue de l'éducation à l'Université d'Artois alors chargé de cours aux universités de Paris X et de Poitiers.

entre 1993 et 1998 à l'intérieur d'un ouvrage, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, paru aux PUF en 2001 et réédité avec une postface en 2012. Elle y adopte, selon ses propres termes en entretien, une logique de « *cercles concentriques* » pour appréhender le rôle des dynamiques locales dans la production des ségrégations et des inégalités scolaires : le livre commence par une analyse sociohistorique de la banlieue rouge de Paris (appréhendée à travers son histoire et la dynamique des politiques locales) et d'une ville et d'une cité disqualifiée à l'intérieur de celle-ci et aborde successivement dans ce cadre local les stratégies parentales, la concurrence entre établissements, la division du travail éducatif et les problèmes de coordination entre différents personnels dans leur sein, le travail des enseignants en classe et les interactions avec les élèves, ainsi que la dynamique des relations entre les élèves et leur quartier. Un autre ouvrage, *Quand l'école se mobilise*, collectif et publié en 2002, a repris une partie des matériaux portant sur un des deux collèges étudiés en profondeur¹⁴ alors que l'enquête auprès des enseignants a trouvé un prolongement dans un travail portant sur un groupe plus important de jeunes enseignants publié en collaboration avec Patrick Rayou sous forme d'un ouvrage intitulé *Enquête sur les nouveaux enseignants. Changeront-ils l'école ?* (Bayard, 2004).

Agnès van Zanten a alors entrepris une autre série d'enquêtes qui ont débouché sur l'ouvrage *Choisir son école*. Dans ses recherches ultérieures, elle a déplacé de manière sensible ses interrogations, en investissant de nouveaux objets : d'abord la formation des élites et les politiques d'ouverture sociale et d'excellence dans l'enseignement secondaire et supérieur, puis le rôle de la connaissance dans l'élaboration et la régulation des politiques d'éducation et de santé, les nouveaux modes de gouvernance et d'*accountability* des systèmes éducatifs et enfin l'orientation vers l'enseignement supérieur¹⁵.

Parmi ses publications majeures, on trouve, outre les ouvrages précédemment mentionnés, des ouvrages de synthèse sur la sociologie de l'éducation au sens large : *Sociologie de l'école*, avec Marie Duru-Bellat (A. Colin, 1992) qui a fait l'objet de trois nouvelles éditions entièrement revues et augmentées en 1999, 2006 et 2012 une autre étant en préparation; *L'Ecole, l'état des savoirs* (La Découverte, 2000) ; *La Carte scolaire* (PUF, coll. « Que sais-je ? », 2008, 2^e éd. 2010) ; *Sociologie du système éducatif*, avec Marie Duru-Bellat (PUF, 2009) ; *Les Politiques d'éducation* (PUF, 2004, 2^e ed. 2011, 3^e ed. 2014) ; *Les Marchés scolaires. Sociologie d'une politique publique*, avec George Felouzis et Christian Maroy (PUF, 2013) ; *World Yearbook of Education 2015. Elites, privilege and excellence: the national and global redefinition of educational advantage*, avec Stephen Ball et la participation de Brigitte Darchy-Koechlin (Routledge, 2015). Elle a également assuré la direction de deux dictionnaires : *Dictionnaire de l'éducation* (2008), dont une deuxième édition préparée en collaboration avec Patrick Rayou paraîtra en 2017 ; *Les 100 mots de l'éducation* (2011, 2^e ed. 2016).

1.1.2- Choisir son école : une accumulation d'enquêtes de terrain

Le programme de recherche autour du choix de l'école mêle plusieurs thèmes de prédilection d'Agnès van Zanten : les inégalités d'éducation, notamment la question de la ségrégation scolaire en lien avec la ségrégation urbaine, les stratégies familiales, les dynamiques locales. En entretien, elle déclare s'être lancée dans cette recherche avec l'envie d'aller plus loin, de dépasser les limites auxquelles elle avait été confrontée dans les précédentes enquêtes pour traiter de la question du choix de l'école. Cette envie s'est conjuguée avec une série d'opportunités – liées à des préoccupations politiques autour des questions de « ségrégation urbaine », et à une

¹⁴ On note également la rédaction d'un article avec Sylvain Broccolichi (1997), sur lequel on reviendra plus loin.

¹⁵ Pour plus d'informations sur ses projets de recherches actuels, voir sa page personnelle sur le site de l'OSC.

demande de la part de certaines administrations d'avoir plus d'éléments sur ces questions – qui lui ont permis de financer en partie cette recherche.

En 1999, alors qu'elle changeait de laboratoire pour intégrer l'Observatoire sociologique du changement (OSC) à Sciences Po, Agnès van Zanten indique avoir reçu une sollicitation du programme PIR-Villes¹⁶, organisme au sein duquel elle connaissait plusieurs personnes¹⁷. Avec Jean-Paul Payet, un collègue sociologue de Lyon, elle a déposé et coordonné un projet de recherche intitulé « Ségrégation et mixité sociale et ethnique à l'école »¹⁸ (1999-2002). Le projet se fondait sur une comparaison en France, en l'occurrence Lyon, Bordeaux et la Région parisienne – spécifiquement l'Ouest parisien. Le volet parisien mobilisait deux autres chercheurs : d'une part Marco Oberti¹⁹, collègue de l'OSC avec qui elle partageait un intérêt commun pour les thématiques de la ségrégation et de la mixité, en banlieue, mais aussi un prisme commun autour de la sectorisation scolaire et des stratégies résidentielles ; d'autre part Catherine Barthou²⁰. L'enquête qui en a découlé a été réalisée principalement l'année suivante, entre 2000 et 2001²¹. Un autre terrain portant spécifiquement sur un quartier de Rueil-Malmaison, a ensuite été investi entre 2001 et 2002, de manière auto-financée – en l'occurrence il s'agissait de la thèse de Philippe Gombert, dirigée par Agnès van Zanten²². Cette dernière a ensuite poursuivi le travail à Rueil-Malmaison par une enquête auto-financée menée pendant deux années supplémentaires en collaboration avec des groupes d'étudiants du cycle du diplôme à Sciences Po.

Cette dernière a ensuite été sollicitée par un sociologue belge, Christian Maroy²³, qui était à l'époque en train de monter un projet comparatif dans le cadre du 5^{ème} PCRD, et cherchait quelqu'un pour animer une équipe en France. Ce projet, dénommé Reguleducnetwork²⁴, et mené entre 2001 et 2004, n'a pour Agnès Van Zanten qu'un lien indirect avec l'enquête *Choisir son école*. Centré sur les « marchés scolaires » et leur régulation ainsi que sur la concurrence entre les établissements scolaires, il ne visait pas à étudier directement les stratégies éducatives des familles. Il a cependant constitué pour la chercheuse l'occasion de changer de terrain, en investissant la banlieue Est de Paris.

Agnès van Zanten, devenue en 2002 directrice de recherche au CNRS, a de nouveau bénéficié d'un effet d'opportunité, en étant sollicitée par l'organisme PUCA²⁵, lequel connaissait déjà ses travaux. Elle a déposé auprès de cet organisme un projet centré sur les choix scolaires, fondé sur une comparaison entre la région parisienne et la région de Londres. Ce financement a donné lieu au « programme PUCA »²⁶, mené entre 2002 et 2005. En région parisienne le choix a

¹⁶ Pour programme interdisciplinaire de recherche sur la ville (et l'environnement) - depuis rebaptisé PIRVE. Le financement provenait de plusieurs sources : le ministère de la recherche, le plan urbain, la direction interministérielle à la ville et le Fonds d'action sociale (Van Zanten, 2005).

¹⁷ Notamment Francis Godard, directeur de recherche en sociologie au CNRS, à l'époque co-directeur du programme.

¹⁸ Financé à hauteur de 400 000 francs de l'époque (cf. [cdsp_bequali_s1_prep_admi_budget_FR_pirvil_depens.pdf](#)).

¹⁹ Sociologue spécialisé sur les classes sociales et les inégalités urbaines et scolaires.

²⁰ Géographe urbain, MCF à l'IUFM Nord-Pas-de-Calais, DYRT, Université d'Artois.

²¹ Pour une présentation du programme d'enquête, voir : [cdsp_bequali_s1_prep_admi_corresp_FR_ss92_lettre.pdf](#).

²² Pour une présentation du projet de thèse, voir [cdsp_bequali_s1_prep_docu_lgrise_FR_these_projet1.pdf](#).

²³ Spécialiste de sociologie de l'éducation et de la formation, et de sociologie des organisations et des groupes professionnels, à l'époque professeur de sociologie à l'Université Catholique de Louvain.

²⁴ Le sous-titre est : « La régulation des systèmes éducatifs européens et la production des inégalités ».

²⁵ Pour Plan Urbanisme Construction Architecture : cf. <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/>. Agnès van Zanten y connaissait Jacques Donzelot, alors conseiller scientifique de l'organisme.

²⁶ Le titre originel est : « Le choix de l'école et ses effets sur la polarisation scolaire et urbaine à Paris et dans d'autres grandes métropoles » (cf. [cdsp_bequali_s1_prep_admi_finance_FR_puca_program.pdf](#)). Selon le rapport d'activités de l'OSC pour 2004-2007, le projet a reçu 54 453,18€

été fait de reprendre le terrain déjà exploré pour le projet Reguleducnetwork, soit la banlieue Est de Paris²⁷.

Au total, *Choisir son école* est donc fondé sur l'agrégation de quatre enquêtes menées successivement, dont deux ont été financées par projet et deux autres auto-financées ; il s'appuie également sur un cinquième projet (Reguleducnetwork) qui a servi de documentation et de contextualisation pour la dernière de ces quatre enquêtes. En entretien, Agnès van Zanten insiste sur l'idée qu'on retrouve des préoccupations similaires d'une enquête à une autre, mais qu'il n'y pas de fil conducteur planifié entre elles : l'impression d'un projet programmé à l'avance relève de l'illusion rétrospective. C'est l'accumulation de publications intermédiaires, sur des aspects partiels de la problématique globale du choix de l'école, qui lui a permis de construire progressivement une problématique globale et permis de déboucher sur l'écriture d'un ouvrage. Pour finir cette présentation de la genèse de *Choisir son école*, revenons sur le positionnement d'Agnès van Zanten par rapport à son objet de recherche.

1.2- Quel positionnement face à l'objet de recherche ?

Trois séries de paramètres ayant joué sur l'enquête méritent ici d'être soulignées : la distance qu'entretient la chercheuse, d'origine vénézuélienne, avec le système scolaire français ; son rapport aux catégories sociologiques mobilisées pour objectiver l'espace social ; son rapport intime à l'objet de l'enquête, qui joue sur la capacité à enquêter sur un problème auquel on est soi-même confronté en tant que citoyen.ne et parent.

1.2.1- La distance au système scolaire français

Un premier positionnement renvoie à la distance entretenue avec le système scolaire français. Agnès van Zanten était quelque peu familière de ce système lorsqu'elle a commencé sa carrière de chercheuse en France, dans la mesure où elle avait suivi le programme du bac français alors qu'elle était lycéenne à Lausanne. Il ne s'agissait cependant que d'une connaissance très sommaire. Selon elle, ses premiers travaux, et notamment son travail de thèse, avaient une vraie dimension ethnologique, car elle arrivait du Venezuela et des Etats-Unis, et ne connaissait que très peu la France. Ce rapport relativement « exotique » était renforcé par le fait qu'elle avait commencé sa carrière en étudiant une zone très rurale au sud de Rennes et un quartier caractérisé par la très forte présence de familles issues de l'immigration maghrébine près de Dijon. Par la suite, elle a eu l'occasion d'approfondir personnellement cette connaissance intime du système scolaire à travers le parcours de ses enfants, qui ont tous deux été scolarisés dans l'enseignement public. Sa distance avec le système scolaire s'est donc réduite du fait d'un investissement lié tant à son activité professionnelle qu'à sa vie personnelle. En conséquence, l'enquête *Choisir son école* a, selon ses propres termes, moins suscité sa posture d'ethnologue :

« Disons que ça a moins suscité ma posture d'ethnologue et que même à la limite j'ai dû me forcer à ce que disaient notamment beaucoup d'anthropologues de l'éducation aux Etats-Unis quand ils sont venus à travailler sur leur propre pays, et sur l'école, donc une phrase que je cite souvent à mes étudiants quand je leur fais un peu de cours là-dessus, un anthropologue de l'éducation très connu aux Etats-Unis, George Spindler, qui a créé un peu la discipline dans l'Université, c'est de dire... commencer à faire des études dans les classes, et il disait "ben je m'asseyais dans les salles de classe et j'observais, et je m'observais" et je me disais "mais qu'est ce qu'il y a d'exotique là-dedans parce que je suis tellement dedans", et donc il disait "pendant la première phase de ma carrière j'ai travaillé à construire l'exotique en familier, et maintenant je travaille à construire le familier en exotique" ». (entretien n°1)

²⁷ A l'origine il était prévu d'étudier Bagnolet, Montreuil, Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé et Vincennes.

1.1.2- Comment se représenter l'espace social

Un deuxième positionnement renvoie aux catégories sociologiques mobilisées pour objectiver l'espace social, plus précisément à la manière de se représenter la stratification sociale. En entretien, la chercheuse explique éprouver une insatisfaction face à un tropisme de la sociologie de l'éducation (notamment française) consistant à se focaliser sur les groupes sociaux « pauvres », « défavorisés » dans l'étude des inégalités scolaires. Cela l'a amenée à se questionner sur la définition des « familles défavorisées ». Venant d'un autre contexte culturel, elle explique avoir éprouvé lors de ses premières recherches mais aussi par la suite des difficultés à envisager comme « *très défavorisées* » les familles vivant dans les ZEP, familles qu'elle préfère qualifier de « *populaires* » :

« Il est évident que quand on vient des régions du monde comme l'Amérique latine où il y a une pauvreté massive, ce qu'on peut considérer comme les familles défavorisées... (...) Moi au début j'avais beaucoup de mal à me convaincre que c'était des familles très défavorisées parce que leurs conditions de vie étaient tellement meilleures dans l'habitat HLM que les bidonvilles que j'ai connus en Amérique Latine ». (entretien n°1)

1.2.3- Enquêter sur un problème auquel on est soi-même confronté

En troisième lieu, il faut prendre en compte le fait qu'Agnès van Zanten et les enquêté(e)s se caractérisent, dans une certaine mesure, par une position similaire sur au moins trois dimensions. D'abord si on considère le thème de l'enquête lui-même. En effet, du propre avis de la chercheuse, étudier le choix de l'école quand on est soi-même mère confrontée à des problématiques identiques pour ses propres enfants, n'est pas sans incidence sur la distance qu'on peut entretenir avec les enquêté(e)s. Ensuite si on considère la position occupée dans l'espace social. Dans cette enquête, Agnès Van Zanten a ciblé en priorité les membres des classes moyennes et supérieures, catégorie sociale à laquelle elle s'affilie elle-même :

« Au moment où j'ai fait *Choisir son école* les parents que j'aurais pu interviewer... dont j'ai interviewé certains moi-même, avaient à peu près le même âge que moi, et moi-même j'avais des enfants de leur âge, deux garçons, qui allaient au collège à l'époque, ou à peu près, et effectivement ça créé une relation qui par certains côtés était très positive, parce qu'il y avait une forme de connivence assez grande avec le sujet d'enquête. En plus, comme vous le savez, *Choisir son école* est très centré sur les classes moyennes et supérieures, donc là je me suis déplacée de milieu social où j'avais beaucoup travaillé jusque-là. J'avais beaucoup travaillé sur les milieux populaires, que ce soit dans *L'espace local* ou *L'école de la périphérie*, c'est plutôt des enquêtes aux milieux très populaires, donc là il y a un déplacement très important pour moi, et je me trouvais vis-à-vis des gens qui étaient très proches de moi dans les types de métiers exercés, dans les modes de vie, etc. Et en même temps c'était un atout, et en même temps je trouvais que dans les entretiens que j'ai fait c'était parfois un obstacle, car la connivence crée une forme d'implicite, l'idée que les gens n'avaient pas besoin d'explicitier leur conduite parce que c'était absurde que je leur pose des questions sur "et qu'est-ce que vous faites pour l'aider dans les devoirs, et comment vous avez fait pour ceci". En même temps, cela leur permettait aussi de me dire "mais vous aussi vous avez des enfants donc c'est justifié que je m'occupe du choix de l'école". Donc finalement c'était pour moi une posture qui n'était pas simple ». (entretien n°1)

Pour terminer, si on considère la question de l'habitat et des problématiques de mixité sociale ou de ségrégation qui y sont associées. En effet Agnès van Zanten habite dans un quartier de Paris hétérogène ou mixte socialement, et sur ce plan assez proche des terrains de banlieue parisienne qui ont été étudiés dans cette enquête. En entretien, elle déclare s'être retrouvée

confrontée aux mêmes phénomènes que ceux auxquels étaient confrontés les enquêté(e)s, ce qui créait des situations d'empathie, de connivence, difficiles à gérer :

« C'était pour moi quelque chose de très familier, et donc ça crée une situation qui n'est pas toujours facile pour l'enquêteur, de poser des questions très naïves, sur une pratique qu'il n'a pas seulement en tant que chercheur mais qu'il a en tant que personne, acteur, etc. (...). Et le désir qu'avaient les gens souvent de me poser des questions et de m'utiliser aussi pour certains d'entre eux pour avoir des conseils "vous-même qu'est-ce que vous avez fait, etc." (...). Je n'aime pas mentir donc je n'allais pas me créer un personnage (...) je ne voulais pas non plus influencer les personnes. Donc à la fin de l'entretien je leur disais "j'ai deux enfants et j'ai choisi de les laisser dans le collège hétérogène de mon quartier, ça n'a pas toujours été un choix facile, je me suis posé beaucoup de questions, il y a des moments où effectivement ça a pu être compliqué, moi-même j'ai eu une scolarité plutôt dans des établissements privés dans mon pays, j'ai fait le choix qu'ils soient en France dans des établissements publics, mais effectivement ce n'était pas du tout mon héritage au départ". Mais voilà, je ne voulais pas influencer leur point de vue, donc je ne souhaitais pas que pendant l'entretien il y ait beaucoup d'échanges autour de ça ». (entretien n°1)

On reviendra sur ces derniers points plus loin, lorsque seront exposées les conditions de réalisation du terrain, notamment la manière d'organiser la relation aux enquêté(e)s en situation d'entretien. Mais il convient auparavant d'examiner les ancrages théoriques du programme de recherche dont est issu *Choisir son école*.

2- Ancrages théoriques

Pour comprendre les ancrages théoriques de ce programme de recherche, il est nécessaire, d'abord, de resituer les travaux d'Agnès van Zanten par rapport aux grandes (ré)orientations de la sociologie de l'éducation depuis les années 1980 ; il n'est pas inutile, non plus, de revenir – à grands traits – sur l'état des savoirs à propos du choix de l'école à l'époque où la chercheuse a commencé à travailler sur cette question. On pourra ainsi mieux comprendre le cadre et les influences théoriques générales qu'Agnès van Zanten revendique. Ce préalable permettra de comprendre comment l'objet et la problématique de recherche ont été construits.

2.1-Les réorientations de la sociologie de l'éducation et l'état des savoirs sur le choix de l'école

2.1.1- Les réorientations de la sociologie de l'éducation

Les travaux d'Agnès van Zanten doivent être replacés dans une période de transformations importantes ayant marqué la sociologie de l'éducation depuis les années 1980²⁸. Ce « tournant » se caractérise par trois réorientations. Pour commencer, on passe de travaux adoptant un prisme macroscopique, c'est-à-dire centrés sur les politiques mises en œuvre par l'Etat et l'enjeu global de la démocratisation scolaire, à une série de travaux à dimension plus microscopique. Les approches structuralistes et nationales sont de plus en plus concurrencées par des approches centrées sur la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local, et plus largement l'autonomie des processus locaux. Dans ce cadre, les appropriations par les acteurs eux-mêmes, via des arrangements localisés permettant de concilier normes et enjeux pratiques, sont

²⁸ Pour « cartographier » ce tournant ont été mobilisées les sources suivantes : Derouet, Sirota, van Zanten, 1987 ; Héran, 1991 ; Anderson-Levitt, Henriot-Van Zanten, 1992 ; van Zanten, 2009 ; Duru-Bellat, van Zanten, 2012, ainsi que les deux entretiens qu'Agnès Van Zanten nous a accordés.

particulièrement étudiées. Corrélativement, un tournant « qualitatif » s'opère dans les démarches d'observations privilégiées, jusque-là plutôt « quantitatives », par la mise en œuvre d'une perspective plus compréhensive, et de plus en plus souvent ethnographique. Enfin un décloisonnement des objets et des spécialités s'opère : l'éducation, la famille, les stratégies résidentielles, la ville²⁹... sont désormais davantage prises ensemble, ou du moins observe-t-on une plus grande hybridation – même si elle reste modeste – des objets et approches. Néanmoins, la problématique centrale ne change pas : le thème des inégalités d'éducation reste au cœur des questionnements, comme l'écrit Agnès van Zanten elle-même, mais s'y ajoute désormais la prise en compte des effets inégalitaires de la ségrégation spatiale et scolaire (2009a, p. 4-5)³⁰.

Les travaux d'Agnès van Zanten s'inscrivent pleinement dans cette série d'inflexions. Comme elle l'indique en entretien, quand elle est arrivée en France pour commencer sa thèse, elle était marquée aussi bien par ses études littéraires (suivies au Venezuela) que par l'approche de l'anthropologie de l'éducation (enseignée à Stanford). Mais cette manière de faire de la sociologie (de l'éducation), via une démarche anthropologique, était selon elle loin de faire l'unanimité. Elle confie avoir eu un « *choc culturel* » en arrivant en France, où on pratiquait une sociologie de l'éducation très différente de celle qu'elle avait connue à Stanford, c'est-à-dire ayant beaucoup moins recours aux méthodes ethnographiques – ce qui a beaucoup changé par la suite.

2.2.2- Le choix de l'école : un objet à construire scientifiquement

Lorsqu'elle a débuté cette série d'enquêtes, Agnès van Zanten estimait qu'il y avait un manque en France d'études sur le sujet du choix de l'école, comme elle l'écrit dans l'introduction de l'ouvrage (Van Zanten, 2009a, p. 9). Seule une série limitée de travaux – dont beaucoup étaient fondés avant tout sur des enquêtes par questionnaires ou des données statistiques – traitait des formes de choix des établissements scolaires, en lien parfois avec les questions de ségrégation et les problématiques urbaines. Sans que cette liste soit exhaustive³¹, on peut citer notamment les travaux de Robert Ballion (1980, 1991), de Sylvain Broccolichi (avec qui elle a également collaboré)³², de Catherine Barthon³³, de Catherine Bidou (1984, 1994), de Jean-Paul Caille (2004), de François Héran (1991, 1996), de Gabriel Langouët et Alain Léger (1991, 1997), de Christian Maroy (2006), de Marco Oberti (1995, 1999, 2002, 2005, 2007), de Franck Poupeau et Jean-Christophe François (2004), ou encore de Chloé Tavan (2004).

Ces travaux avaient permis d'établir un certain nombre de constats. Tout d'abord, les pratiques de choix de l'école apparaissaient à l'époque comme un phénomène certes récent³⁴ mais important lorsqu'on considère la fréquence globale des changements de secteur³⁵. On savait que cette fréquence s'élevait en raison notamment de l'origine sociale, du niveau scolaire des enfants, ou encore du revenu des familles (Broccolichi et van Zanten, 1997). Comme l'indiquent Meuret, Broccolichi et Duru-Bellat (2001), il avait également été établi que les coûts et les contraintes liés aux distances et aux possibilités de déplacement sont des facteurs qui interviennent fortement

²⁹ Elle estimait que par contraste avec le monde anglo-saxon, il n'y avait pas en France de grandes enquêtes sur les stratégies résidentielles à l'exception notable de quelques travaux réalisés à l'Ined (van Zanten, 2005), un constat qui recoupe celui formulé par Marco Oberti (2007, p. 67).

³⁰ Sur ce point, voir aussi Duru-Bellat et van Zanten, 2009.

³¹ Le périmètre des travaux cités est restreint à ceux mobilisés par dans ses publications ou en entretien.

³² Broccolichi, 1995 ; Broccolichi, van Zanten, 1997 ; Broccolichi, 1998 ; Broccolichi, van Zanten, 2000 ; Meuret, Broccolichi, Duru-Bellat, 2001.

³³ Barthon, 1997, 1998 ; Barthon et Oberti, 2000 ; Barthon, Monfroy, 2005, 2006.

³⁴ L'analyse statistique montrait encore leur rareté vers la fin des années 1980 (Broccolichi et van Zanten, 1997).

³⁵ Près d'une famille sur deux y a recours durant l'ensemble de la scolarité des enfants (Léger, Langouët, 1991, 1997).

dans les décisions des parents en matière de choix d'établissement. Les demandes de dérogation étaient notamment analysées comme « *des conduites socialement différenciées, non seulement au niveau de leur fréquence mais aussi au niveau du motif mis en avant et de la rhétorique adoptée dans leur formulation pour les faire s'accorder avec les critères de légitimité de la commission* » (*ibid.*). Enfin, avait été bien montrée la tendance au renforcement de la différenciation sociale des établissements scolaires (Oberti, 2007, p. 81), tout comme la propension des parents à « *percevoir d'importantes différences entre établissements au niveau de la population d'élèves et de la fréquence des perturbations de l'ordre scolaire ou des conditions de travail* » comme l'écrivent Meuret, Broccolichi et Duru-Bellat (2001), le tout dans un contexte d'autonomie croissante des établissements et de latitude de plus en plus grande des parents pour choisir l'établissement de leur enfant. Au-delà de ces constats, on doit souligner avec Marco Oberti, dans l'ouvrage s'appuyant sur une partie de l'enquête PIR-Villes, le fait que la carte scolaire, au sens de la « sectorisation », est devenue au fil du temps la principale mesure censée garantir la mixité sociale à l'école. Derrière le débat sur la carte scolaire se cache en effet celui de la mixité sociale ou de la ségrégation, sur le plan urbain ou le plan de l'école (Oberti, 2007, p. 15-16)³⁶.

Sur cette base, Agnès van Zanten avait d'ailleurs déjà ébauché une réflexion sur le choix de l'école dans un travail antérieur réalisé avec Sylvain Broccolichi (Broccolichi et van Zanten, 1997). Revenant en 2009 sur cette question, elle pouvait écrire qu'il était très difficile d'avoir une vue d'ensemble du phénomène, « *non seulement à cause du nombre réduit de cas étudiés, mais parce que très peu de ces études intègrent le rôle des dynamiques résidentielles et aucune la prise en compte des effets, positifs ou négatifs, de la prise de parole au sein des établissements* » (van Zanten, 2009a, p. 12). Cette situation justifiait selon elle d'appareiller spécialement une enquête portant spécifiquement sur les conditions du choix effectué par les parents, dans la mesure où il s'agit là d'un enjeu important aussi bien socialement que politiquement (p. 5-6)³⁷ et qui fait l'objet d'une importante attention médiatique, mais qui donne très souvent lieu à des lectures réductrices, dans lesquelles il s'agit de dénoncer avant de comprendre (p. 17). L'objectif était de développer un modèle théorique des choix scolaires dont le cadre sous-jacent va maintenant être exposé.

2.2- Le cadre théorique du modèle des choix scolaires

Le cadre théorique qui sert de soubassement à cette recherche peut être exposé autour de ses deux grandes dimensions. D'une part sont mis au centre du modèle les classes sociales et les mécanismes qui organisent les rapports entre ces dernières, notamment le mécanisme de « clôture sociale ». D'autre part sont particulièrement creusées les stratégies et les médiations (locales) qui organisent les choix concrets effectués par les parents.

2.2.1- La centralité des classes sociales et des mécanismes de « clôture sociale »

Pour commencer, Agnès van Zanten revendique une posture assez « structuraliste ». Dans ses publications tout comme en entretien, la chercheuse met en avant la centralité des

³⁶ Cela a à voir notamment avec : la massification de l'enseignement secondaire et l'allongement de la durée des études ; l'augmentation de la ségrégation spatiale dans les métropoles urbaines ; les effets de la crise économique en termes d'accroissement des risques de déclassement social et d'instabilité professionnelle (Oberti, 2007). Van Zanten (2005) soulignent également l'anxiété de tous les parents concernant le choix de l'école de leurs enfants pour assurer leur avenir (car il faut davantage d'éducation qu'autrefois et choisir les meilleures filières).

³⁷ La sectorisation a été instaurée en 1963 ; un premier assouplissement de la carte scolaire a eu lieu à partir de 1984, avec des commissions qui examinent les motifs des demandes de dérogation.

classes sociales, c'est-à-dire de la position sociale occupée par les individus et groupes étudiés. Pour caractériser ces « classes », dont elle interroge l'usage, elle accorde une importance particulière à la profession et au niveau d'études³⁸, ce qui ne la conduit pas à négliger pour autant l'importance du capital économique³⁹, ni celle du capital social⁴⁰, dans la ligne des travaux de Pierre Bourdieu⁴¹. En entretien, elle déclare avoir néanmoins davantage utilisé le Bourdieu de *La Distinction* (1979)⁴² que celui de la *Reproduction* (1970) ou des *Héritiers* (1964). Bien qu'elle donne beaucoup d'importance à ces différentes formes de capital elle souhaitait en effet sortir du modèle *stricto sensu* de la reproduction⁴³, selon un schéma que nous allons développer.

En effectuant cette recherche, il s'agissait pour elle de privilégier l'approche par les rapports sociaux de domination entre classes, tout en prenant en compte les différences entre les fractions des classes en ce qu'elles sont liées à la répartition de différentes formes de « capitaux » ou de « ressources ». Dans l'ouvrage, elle définit les ressources comme « *des mécanismes fondamentaux liés à la position (des individus) dans l'espace social qui peuvent être "activés" de façon continue ou à des moments précis pour maintenir cette position ou l'améliorer dans un contexte de concurrence interindividuelle et intergroupes* » (van Zanten, 2009a, p. 101). Elle rapproche cette notion de ressource de celle d'« atout » en référence à des travaux anglo-saxons (Savage, Barlow, Dickens, Fielding, 1992 ; Butler, Savage, 1995 ; Savage, Ward, Devine, 2005) et aussi celle de capital en précisant néanmoins que les premières mettent, selon elle, l'accent sur la structure présente du jeu social alors que la notion de « capital » souligne plutôt l'accumulation systématique d'avantages sociaux dans le temps.

Pour saisir ces rapports entre classes, elle a beaucoup mobilisé des travaux anglo-saxons d'orientation wébérienne, autour du concept de « clôture sociale »⁴⁴ – dont on trouve d'ailleurs une résonance dans les travaux de Bourdieu, notamment dans *La Distinction* et *La Noblesse d'Etat*. Le mécanisme de clôture social renvoie aux « *processus au travers desquels des groupes sociaux cherchent à maximiser leurs bénéfices et à préserver leur statut en restreignant l'accès à certaines ressources à un nombre réduit d'élus* »⁴⁵. Dans cette perspective, les choix scolaires sont « *étudiés en tant que nouvelles formes de monopolisation de certaines offres éducatives grâce à des stratégies d'usurpation et à des stratégies d'exclusion* » (van Zanten, 2009a, p. 17). Ici, la question cruciale est celle du maintien des frontières entre classes. Appliqué à son objet de recherche, il s'agit d'étudier les stratégies de membres des classes moyennes qui, via les études, veulent atteindre le haut de la structure sociale (*usurpation*), tout en se protégeant (*exclusion*) des membres des classes situées plus bas sur l'échelle sociale – les « classes populaires » –

³⁸ Mais aussi au cadre public ou privé d'exercice de l'activité professionnelle et au mode de rapport à la connaissance.

³⁹ Un élément qu'on retrouve par exemple dans la grille d'entretien, laquelle comporte une question sur la propriété du logement (cf. *infra*). Agnès van Zanten ajoute en entretien qu'il s'agissait de contourner une limite inhérente à l'étude du capital économique, liée au fait qu'en France il est difficile de faire parler les gens sur l'argent ; de fait le capital économique est souvent déduit de la profession, mais cela empêche pas de tenir compte d'autres sources, comme l'héritage, qui intervient parfois dans l'achat du logement.

⁴⁰ Le capital social a été appréhendé via les réseaux mobilisés au moment du choix (tels que restitués dans les entretiens).

⁴¹ Elle a d'ailleurs publié deux papiers à ce sujet (van Zanten, 2005, 2013a).

⁴² Adoptant le point de vue multidimensionnel de l'espace social qui y est développé, lequel articule « *la prise en compte d'une hiérarchisation verticale et d'une segmentation horizontale des styles de vie* » (Van Zanten, 2013a), en référence aux groupes de statut « *définis par des critères d'ordre plus culturel qu'économique* » (van Zanten, 2009a, p. 19).

⁴³ Même si elle précise bien que ces membres se livrent à travers leurs choix d'école, à la reproduction de leurs modèles culturels et sociaux, et qu'ils sont mobilisés dans une recherche d'entre soi (van Zanten, 2013a).

⁴⁴ Elle fait référence ici à Weber (1921), Parkin (1974), Murphy (1988), Ball (2003), ou encore Devine (2004).

⁴⁵ Les classes sociales sont définies comme des « *configurations d'individus qui détiennent et activent de façon défensive ou offensive différents volumes et types de ressources économiques, culturelles ou sociales* » (van Zanten, 2011).

aspirant elles aussi à la mobilité ascendante. Ce double mécanisme sert d'analyseur de la réponse des classes moyennes à la massification de l'enseignement secondaire, puis à un moindre degré, supérieur. Pour la chercheuse, l'intérêt du concept de « clôture sociale » est d'envisager le phénomène de distinction de manière plus dynamique qu'à l'origine chez Bourdieu : en ce sens il permet de penser non seulement la reproduction du groupe et de soi, mais aussi l'exclusion des autres.

C'est dans ce cadre que le recours à d'autres notions comme celle de ségrégation ou de mixité, prend son sens⁴⁶. Comme elle l'écrit dans l'une de ses publications, Agnès van Zanten étudie cette mixité « *autour du rôle attribué à l'école dans les domaines de l'intégration locale et nationale* ». Ici « *les stratégies d'exclusion à travers l'école que mettent en œuvre certains parents sont donc aussi des stratégies de cloisonnement social fondées sur une vision conservatrice de la société qui met l'accent sur les écarts entre les groupes sociaux* » (van Zanten, 2003a).

Pour que ces mécanismes s'actualisent dans des choix d'école concrets, des stratégies et des médiations (locales) sont nécessaires. C'est ce que l'on va voir maintenant.

2.2.2- Stratégies et médiations locales

Le choix de l'école, en tant que stratégie scolaire, est pensé comme central dans les stratégies sociales. Selon la chercheuse, les sociologues se sont peu intéressés au choix en tant que catégorie sociologique : on parle de « stratégie » ou de « pratique » mais pas ou peu de « choix », y compris en sociologie de l'éducation. En entretien, elle explique avoir voulu, dans cette enquête, dépasser l'opposition classique entre Bourdieu et Boudon, généralement mobilisés comme deux figures idéales typiques des conceptions de l'autonomie de l'acteur. Elle voulait aussi aller au-delà de la théorie des choix rationnels, en sociologisant une approche plutôt monopolisée par les économistes. Elle voulait également opérationnaliser l'analyse de l'autonomie des processus locaux. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur plusieurs ensembles d'approches théoriques et de littératures.

Tout d'abord la sociologie cognitive. Elle explique avoir mobilisé les travaux de Raymond Boudon, qui s'intéresse aux « bonnes raisons » de faire des choix, sur un plan cognitif mais aussi normatif ou axiologique. Elle souhaitait ce faisant utiliser les acquis de la sociologie cognitive pour étudier les raisonnements des acteurs autrement que via le prisme d'un choix rationnel, c'est-à-dire purement instrumental. Ainsi elle s'efforce de comprendre les catégories qu'utilisent les parents pour faire le choix de l'école de leur enfant, en s'intéressant à la dimension cognitive du choix ; celle-ci est appréhendée à partir d'opérations de *matching* ou d'appariement, opérations décrivant la mise en rapport entre les caractéristiques perçues des établissements et celles de leurs enfants.

Est aussi mobilisé un autre outil, à savoir les médiations nécessaires pour recueillir l'information nécessaire à ces opérations. Ici, Agnès van Zanten s'est efforcée de mettre à distance la conception atomistique (i.e. hyper individualiste) des versions basiques des théories du choix rationnel, pour au contraire insister sur le caractère social des choix. Elle articule à cet effet une analyse des stratégies individuelles des parents (niveau micro-sociologique) et une analyse des médiations (niveau méso-sociologique) mobilisant la famille, les réseaux de sociabilité entre parents d'élèves ou encore les acteurs du système scolaire. Les médiations peuvent s'inscrire au sein de réseaux – saisis ici dans une approche qualitative. A cet égard elle s'est notamment

⁴⁶ Pour rappel, le projet PIR-Villes est à l'origine intitulé « Ségrégation et mixité sociale et ethnique à l'école ».

inspirée des travaux sur les réseaux amicaux de Claire Bidart (1997), ou des travaux sur les réseaux personnels dans les zones urbaines de Claude Fischer (1982). Pour Agnès van Zanten, le rôle normatif des échanges qui se nouent dans ces petits réseaux d'interconnaissance est très important⁴⁷. Plus généralement, l'application de ces travaux au choix de l'école renvoie selon la chercheuse au fait que l'école est un « bien expérientiel »⁴⁸, opaque pour ceux qui ne l'ont pas directement utilisé, ce que conduit les parents à multiplier la recherche d'avis fondés sur des expériences concrètes pour pouvoir choisir. A cet égard, Agnès van Zanten propose d'analyser les réseaux sociaux comme des « dispositifs de jugement » (Karpik, 1989, 2007), pour décrire les situations où on se tourne délibérément vers d'autres personnes pour construire le choix (van Zanten, 2009a, p. 3). Elle mobilise aussi le prisme de l'influence des liens faibles / forts, en relation avec les théories du « capital social »⁴⁹. Cela concerne les situations où on souhaite obtenir des « renseignements auxquels on ne pourrait avoir accès autrement, ou avec un coût plus élevé, mais aussi pour obtenir des “avis experts” quand nous doutons de notre capacité d'évaluation » (*ibid.*, p. 3). La chercheuse s'est également efforcée de prendre en compte la manière dont les choix peuvent être influencés par des opportunités et contraintes « extérieures », via les phénomènes de « marché », de « marketing », ou encore les régulations étatiques (*ibid.*, p. 4). Son objectif était d'étendre certains concepts de la « nouvelle sociologie économique », notamment de la sociologie des marchés⁵⁰, à l'étude des marchés scolaires, dans une optique proche mais distincte de celle adoptée par certaines travaux récents sur ce thème (Felouzis, Perroton, 2007). Il s'agissait notamment de prendre en compte les dispositifs qui vont créer une médiation entre les « consommateurs » et les « offreurs ». A titre d'exemple, elle déclare en entretien s'être un moment intéressée aux travaux sur les palmarès, qui se sont cependant avérés peu intéressants dans son enquête – de tels palmarès n'existant que pour les lycées, et pas pour les collèges. De son propre point de vue, cela lui a surtout servi à prendre en compte par exemple l'incidence des « journées portes ouvertes » sur les choix du collège. Un autre exemple important à citer concerne l'influence du système de « canalisation entre les secteurs »⁵¹.

Ce cadre général étant posé, venons-en à la manière dont l'objet ainsi que la problématique de recherche ont été construits.

2.3- Construction de l'objet et problématique de recherche

2.3.1- Qui, où, quand, comment... quel objet ?

Pour donner à comprendre comment l'objet de la recherche a été construit, on reprendra ici la description « en entonnoir » exposée dans l'ouvrage (van Zanten, 2009a, p. 12).

Pour commencer, Agnès van Zanten s'est intéressée à des communes situées dans des banlieues urbaines, pour plusieurs raisons : ces zones possèdent une offre scolaire diversifiée et, surtout, hiérarchisée, qui favorise la mise en place de stratégies scolaires ; elles sont moins soumises aux contraintes spatiales (transports) ; de plus elles « *présentent une relative mixité* ».

⁴⁷ A titre d'illustration, elle revient en entretien sur la pression sociale très visible au sein des *gated communities* à Rueil-Bréguet, l'un des terrains investigués. Sur ce point, voir la description faite dans van Zanten, 2009, p. 161 et s.

⁴⁸ En économie, sont désignés sous ce terme autant des « biens » *stricto sensu* que des services (comme l'école) dont la valeur et les caractéristiques ne peuvent être connues qu'après avoir été consommés, et non pas *a priori*.

⁴⁹ Soulignant l'importance de la confiance dans la compétence ou l'honnêteté des autres pour assurer l'efficacité de ses propres décisions, en référence notamment à Granovetter (1973), Barnett (1983), Putnam (2000), Lin (2001).

⁵⁰ Dans l'ouvrage ou en entretien, elle cite notamment François, 2008 ; Dubuisson-Quellier, 1999 ; Callon *et al.*, 2007.

⁵¹ Par exemple, les parents dont les enfants viennent du privé et arrivent au collège ont déjà expérimenté le système privé, à propos duquel ils ont plus d'informations que les autres parents venant du public.

sociale, ce qui fait que les pratiques éducatives des classes moyennes ont un impact sur l'ensemble du système » (Van Zanten, 2005). Les zones rurales ont été écartées du champ d'étude notamment car elles se caractérisent par une (plus) faible possibilité de choix, en raison de problèmes de transport, mais aussi d'une moindre diversité de l'offre éducative (van Zanten, 2002).

Ensuite, elle a cherché à concentrer l'analyse sur les familles qui ont la plus forte propension à choisir, en prenant le cas – emblématique – des membres des classes moyennes urbaines⁵² (van Zanten, 2003a). On notera que si dans ses premières enquêtes elle a d'abord travaillé sur les classes populaires, par la suite elle a voulu élargir ce premier périmètre, en raison notamment d'un jugement qu'on a pu, selon elle, à l'occasion porter sur *L'Ecole de la périphérie*. En entretien, elle déplore le fait qu'on ait pu ici et là interpréter ses résultats selon un prisme accusant indirectement les classes populaires d'être dans une logique d'auto-exclusion. Elle déclare avoir voulu montrer que les problèmes de l'école, en l'occurrence la « *ghettoïsation* » des classes populaires, sont très étroitement liés aux stratégies des autres groupes sociaux ou des autres établissements scolaires. Par exemple, les établissements parisiens cherchent à attirer les meilleurs élèves venant des communes de banlieue, ce qui a en retour une incidence sur les établissements de la périphérie, qui se dépeuplent de leurs meilleurs élèves. De son point de vue, la construction des inégalités sociales ne saurait donc être étudiée que par le bas (i.e. de l'échelle sociale). De la sorte, elle ambitionne de dépasser un impensé de la sociologie de l'éducation se logeant dans l'idée selon laquelle travailler sur les inégalités, c'est forcément travailler sur les « défavorisés », les « petits moyens », les élèves en échec, les familles populaires... et pas sur les populations favorisées. Dans cette enquête, les membres des classes populaires n'ont été considérés qu'incidemment, pour les raisons précitées, mais aussi sur le motif que l'attachement au choix peut certes être fort pour eux, mais qu'il leur est difficile de le mettre en œuvre concrètement (en raison de ressources plus faibles). A l'intérieur de ce segment des « classes moyennes », Agnès van Zanten a porté son attention sur les parents les plus engagés dans des stratégies d'évitement ou de prise de parole, ceci afin d'étudier au mieux les motifs, stratégies et modalités du choix. Ces membres des classes moyennes ont été discriminés assez finement, comme on le verra plus loin. Notons simplement, pour l'instant, qu'ont été distinguées les « classes moyennes supérieures » et les « classes moyennes intermédiaires »⁵³. Concrètement, Agnès van Zanten a fait le choix de définir les classes moyennes comme intégrant les cadres et professions intellectuelles supérieures avec les professions intermédiaires, au sens des PCS de l'INSEE⁵⁴.

Enfin, le choix est appréhendé à partir principalement⁵⁵ du cas du collège, ce que la chercheuse justifie par une série de raisons. En premier lieu parce que les statistiques disponibles montrent que c'est au niveau du collège qu'on observe le plus de choix effectifs (et notamment un passage important du public au privé), comparativement à l'école primaire ou au lycée. Ensuite, et corrélativement, en raison de l'incidence importante du type de collège fréquenté sur la carrière scolaire ultérieure de l'enfant⁵⁶. Le choix du collège étant crucial sur ce plan, Agnès van Zanten part de l'hypothèse que les parents ont bien intégré ce paramètre dans leurs « stratégies

⁵² On trouve ce constat formulé dans de nombreux travaux, par exemple chez François et Poupeau (2004) : les classes moyennes sont vues comme les principales responsables de l'évitement scolaire ; étant les plus dépendantes du système scolaire pour assurer leur statut social, elles cherchent davantage à maximiser leur investissement scolaire.

⁵³ Ici Agnès Van Zanten s'est inspirée d'un ensemble d'auteurs qui ont traité de la question des « introuvables classes moyennes » : Bourdieu (1979), Bidou (1984, 2004), Cartier *et al.* (2008), Chauvel (1998, 2006), Chenu (1990, 2005).

⁵⁴ Le choix de ce regroupement est justifié dans plusieurs publications, par exemple Van Zanten, 2002 et 2009, p. 19.

⁵⁵ La recherche intégrant également le passage du niveau CM2 au niveau 6^{ème}, une partie de l'enquête porte sur le point de vue de parents d'élèves en classe de CM2 ainsi que celui de directeurs d'école primaire, comme on le verra plus loin.

⁵⁶ Pour un exemple d'enquête (quantitative et qualitative) récente objectivant ce phénomène, voir Palheta, 2011.

scolaires » en s'efforçant, quand cela est possible, de choisir le meilleur collège possible pour leur enfant (van Zanten, 2006b). Autre raison importante mobilisée, le collège offre un prisme adapté pour étudier ce qui motive et canalise les choix parentaux (van Zanten, 2009a, p. 12). En effet, pour Agnès Van Zanten, le choix du collège se faisant à un âge où l'enfant est encore très largement sous la tutelle des parents et où les désirs de l'adolescent sont flous, le choix effectif est, de manière dominante, celui des parents – qu'il est donc plus facile d'analyser. Pour terminer, le collège étant en France « unique », c'est-à-dire offrant officiellement les mêmes enseignements pour tous, les critères de choix ne sont pas liés à des orientations en termes de spécialisations⁵⁷, comme cela est le cas du lycée, mais se portent sur d'autres éléments, notamment l'évaluation par les parents du niveau perçu de l'établissement et de son adéquation avec leurs attentes. Ici jouent des facteurs comme la « réputation », la perception du « niveau général », l'existence de « bonnes classes », etc.

Sur ces bases, Agnès van Zanten s'est attachée à concevoir le choix, par les parents, de l'établissement scolaire de leur enfant comme un dilemme, dont il convient maintenant d'éclairer les termes.

2.3.2-Les termes du « dilemme du choix »

Ce dilemme est appréhendé par la chercheuse comme une tension entre deux rôles : le rôle de « bon parent » et le rôle de « bon citoyen » : elle explique ainsi que le second implique de scolariser l'enfant dans le secteur de l'école publique et de respecter la carte scolaire, donc de rester dans son quartier, tandis que le premier implique de viser avant tout le bien-être de son enfant, et donc éventuellement de contourner la carte scolaire. A cet égard on pourrait parler de conflit de rôles, l'objet de l'étude étant précisément d'analyser la manière dont les parents résolvent pratiquement ce conflit.

Selon la chercheuse, ce dilemme est différemment – i.e. plus ou moins facilement – réglé par les différentes fractions des groupes étudiés. Il est de plus construit de manière très spécifique en France. Par exemple il se pose moins fortement en Grande Bretagne (cas qu'elle a aussi étudié), où la culture est sur ce plan plus libérale. Par contraste, en France, on observe beaucoup moins de défense politique libérale du choix de l'école. Le choix y est rarement promu de manière assumée et positive ; quand le principe du choix est défendu dans l'espace politique, c'est plutôt sur le registre du pis-aller (car l'école ne fonctionne pas comme elle devrait), ou pour défendre ceux qui sont captifs. La croyance dans l'école publique, et au-delà dans le service public, y est beaucoup plus forte et vient exacerber de potentielles contradictions entre ces deux rôles. Dans cette enquête, Agnès Van Zanten s'est attachée à étudier la manière dont les parents arrivent à résoudre cette tension, les différents types de réponse possible, les raisons qui distinguent ceux qui choisissent le privé ou d'autres écoles publiques, la manière dont le choix est fait, etc.

Comme on l'a noté précédemment, avant d'entamer ce qui allait donner lieu à l'ouvrage *Choisir son école*, ses enquêtes antérieures avaient certes fait surgir cet intérêt pour la problématique du choix par les parents de l'école de leur enfant, et du collège spécifiquement, mais les données accumulées ne permettaient pas d'y répondre. En entretien, elle explique que dans *L'Ecole de la périphérie* notamment, elle avait étudié les classes populaires (à Vitry et Ivry), ce qui lui avait déjà permis d'identifier certains comportements stratégiques : le « retrait » ou « l'apathie » ; la « colonisation », stratégie mise en œuvre par ceux qui ne peuvent pas quitter le quartier ou ne souhaitent pas le quitter, et qui par compensation s'investissent dans l'école ; ou

⁵⁷ Agnès Van Zanten souligne ici l'indétermination des finalités que l'institution scolaire attribue au collège, comparativement à l'école primaire ou au lycée (Van Zanten, 2009, p. 12).

encore la « sortie » (ou « exit »), consistant dans le choix du privé ou d'autres établissements publics. En commençant la présente série d'enquêtes, elle a ressenti le besoin de travailler davantage les stratégies scolaires mises en place par les parents, de manière cumulative, en y adjoignant une focale sur les stratégies résidentielles. Cela supposait de produire de nouvelles données et donc d'investir de nouveaux terrains.

3- Réalisation des terrains

Pour comprendre la manière dont les terrains ont été investis, il faut au préalable revenir sur l'organisation générale de la recherche, et examiner d'abord sa construction progressive, par agrégation d'enquêtes. On pourra ensuite décrire la manière d'accéder aux différents terrains et de les traiter, ce qui inclut la question du rapport aux enquêté(e)s, pour finir sur le travail de collecte des matériaux.

3.1- L'organisation générale de la recherche : une agrégation d'enquêtes

Pour comprendre l'organisation générale de sa recherche, il faut retracer l'enchaînement des enquêtes, et ce qui distingue les terrains investigués.

3.1.1-L'enchaînement des enquêtes : 5 grandes étapes

– Première étape : l'enquête « PIR-Villes »⁵⁸.

A l'origine, le projet PIR-Villes visait, pour ce qui concerne la partie française de l'enquête, à comparer trois sites, dont la région parisienne⁵⁹. Seul le cas de la région parisienne a été repris dans *Choisir son école*. La ville de Nanterre a été choisie, notamment parce que Marco Oberti avait déjà travaillé sur ce terrain dans ses précédentes recherches (1995). La ville de Rueil-Malmaison a ensuite été choisie, dans le but de pouvoir mettre en œuvre une comparaison, sur laquelle on reviendra plus loin. L'objectif était d'enquêter des parents d'élèves d'écoles et surtout de collèges de ces deux communes, mais aussi des acteurs institutionnels (chefs d'établissements, directeurs d'école primaire, acteurs de la mairie et inspecteurs académiques des Hauts-de-Seine). Le projet de recherche a été articulé à l'enquête collective du DEA de sociologie de Sciences Po, adossé à l'OSC, dans lequel Marco Oberti et Agnès Van Zanten enseignaient. Les étudiants de la promotion 1999-2000 ont alors été mobilisés pour réaliser une partie du terrain.

– Deuxième étape : l'enquête « Stratégies scolarisation familles »⁶⁰.

Après cette première série d'investigations, Agnès Van Zanten estimait avoir senti qu'ils n'étaient pas allés assez loin dans l'approfondissement des questions qui les animaient. Elle a alors eu l'idée d'approfondir le cas de Rueil via une enquête autofinancée. Il s'agissait de creuser les pratiques éducatives et les stratégies de scolarisation des familles dans les zones urbaines, en lien avec l'offre de scolarisation publique et privée. Cette interrogation était articulée à un questionnaire plus marqué en matière de problématique urbaine, via notamment des questions sur les stratégies résidentielles des familles. Le terrain a été mené en 2000-2001, avec des étudiants du master de sociologie, mais aussi des étudiants de 4^{ème} année de Sciences Po (via un cours de sociologie de

⁵⁸ NB : référencée comme « PI » dans le plan de classement.

⁵⁹ Jean-Paul Payet devait prendre en charge le terrain à Lyon, et George Felouzis (sociologue de l'éducation, alors professeur de sociologie au LAPSAC à Bordeaux) le terrain à Bordeaux.

⁶⁰ NB : référencée comme « SSF » dans le plan de classement.

l'éducation dispensé par Agnès Van Zanten), qui sont allés interroger des parents d'élèves dans quatre écoles primaires de Rueil.

– Troisième étape : l'enquête « Autofinancée »⁶¹.

Agnès Van Zanten a également intégré à ce programme de recherche Philippe Gombert, qui réalisait à l'époque une thèse de sociologie sous sa direction, sur les associations de parents d'élèves (2006, 2008). Cette thèse, centrée sur le « quartier Bréguet », portait sur une « gated community », c'est-à-dire une résidence-quartier fermée, très favorisée socialement, située à côté d'un quartier défavorisé (en l'occurrence une cité HLM) de Rueil. En entretien, Agnès Van Zanten indique que ce cas était destiné à permettre d'étudier de plus près la situation où des parents choisissent le privé pour éviter l'école publique située à proximité (sur la carte scolaire), à cause de la mixité sociale imposée par l'habitat.

– Quatrième étape : l'enquête « Reguleducnetwork »⁶².

L'opportunité de changer de terrain a été fournie grâce à un financement du 5^{ème} Programme cadre de recherche et développement de l'Union Européenne. Agnès Van Zanten et son équipe ont fait le choix d'investiguer des communes limitrophes de Paris dans la banlieue de l'Est parisien. Cela a permis d'engager un travail de contextualisation prenant la forme de l'acquisition de données de documentation sur ce terrain assez large. Cette contextualisation doublait celle qui avait été initialement réalisé par Marco Oberti, notamment, sur les zones de Nanterre et de Rueil. Ont ainsi été recueillies des données statistiques (effectifs des établissements, évolution, flux d'élèves, etc.) et des données plus qualitatives sur les stratégies des établissements notamment, visant à attirer et retenir les meilleurs élèves. Ce travail a été menée par Agnès Van Zanten en collaboration avec Christian Maroy et Bernard Delvaux⁶³, et a également mobilisé Sylvie Da Costa et Elena Roussier Fusco, toutes deux à l'époque en thèse avec elle, et qui réalisaient des observations dans les établissements concernés (Maroy, Van Zanten, 2007 ; Fusco, 2007).

– Cinquième étape : l'enquête « PUCA »⁶⁴.

L'obtention du financement PUCA a incité Agnès Van Zanten à creuser le cas de deux communes de cette zone de l'Est parisien, Montreuil et Vincennes – l'enjeu était de pouvoir bénéficier de l'apport des données contextuelles recueillies grâce au projet Reguleducnetwork. Il s'agissait de mener des entretiens avec un échantillon de familles dont les enfants étaient en classe de CM2 en école primaire et de familles dont les enfants étaient dans des collèges considérés comme « attractifs », mais aussi avec des membres d'associations de parents d'élèves – ce qui avait été moins fait à Nanterre et Rueil. Il s'agissait aussi d'interroger des principaux de collège (publics et privés), des administrateurs locaux de l'enseignement public et privé. Pour ce terrain, Agnès Van Zanten a de nouveau mobilisé les étudiants du master de sociologie ainsi que les étudiants de 4^{ème} année de Sciences Po. L'enquête prévoyait originellement une comparaison internationale. Cependant, en raison d'un financement trop limité, le choix a été fait de restreindre le terrain à Paris et à Londres⁶⁵.

3.1.2- Choix des terrains et perspectives comparatives

Comme Agnès Van Zanten l'explique aussi bien dans ses publications qu'en entretien, le choix des terrains a été fait sur la base de critères pragmatiques, en commençant par Nanterre,

⁶¹ NB : référencée comme « AFRUEIL » dans le plan de classement.

⁶² NB : non intégrée au corpus mis à disposition.

⁶³ Sociologue de l'éducation de l'Université Catholique de Louvain.

⁶⁴ NB : référencée comme « PU » dans le plan de classement.

⁶⁵ La partie anglaise a été menée en collaboration avec Stephen Ball (professeur de sociologie à l'institut d'éducation de l'Université de Londres) et Maroussia Raveaud (alors doctorante en études anglophones à l'Université Paris 7).

mais aussi théoriques, en élargissant avec d'autre cas⁶⁶. Il s'agissait, classiquement, de diversifier et contraster les cas d'études sur la base de paramètres comme la composition de la population (mixité sociale, gentrification, etc.) ou encore l'offre éducative (diversité de l'offre scolaire, répartition des établissements publics et privés, etc.). Concrètement, travailler sur Rueil après Nanterre permettait, selon Agnès Van Zanten, d'étudier une ville beaucoup plus favorisée sur le plan social, avec des établissements scolaires privés nombreux ; par contraste, Nanterre est une ville qui comporte des quartiers très défavorisés (bien que le centre ville soit plus favorisé) et une population immigrée importante, dont l'offre scolaire est peu attractive (plusieurs écoles et collèges sont classés en ZEP), et qui ne compte aucun collège privé (Van Zanten, 2009a, p. 14). Le choix ultérieur du couple Montreuil / Vincennes répondait à un objectif de symétrie dans la comparaison : il s'agissait de mettre en œuvre « *un même type de contraste entre deux ensembles de deux communes limitrophes à l'ouest et à l'est de Paris* » (Van Zanten, 2009a, p. 13). Le choix de Montreuil faisait écho à Nanterre : une ville de la banlieue rouge, communiste, avec une forte tradition populaire, dotée de nombreux établissements en ZEP. Vincennes était considéré par Agnès Van Zanten comme le symétrique de Rueil.⁶⁷

En choisissant des communes limitrophes deux à deux, l'objectif était aussi d'étudier les phénomènes de fuite d'une commune à l'autre, qui est une manière de contourner la carte scolaire. Il s'agissait cependant, comme l'explique Agnès Van Zanten en entretien, d'un critère secondaire dans le choix des cas. En effet, chaque ville étudiée est – forcément – limitrophe de plusieurs autres villes, et pas seulement de son « binôme ». De plus, ce phénomène de fuite est « parasité » par la présence proche de Paris, qui exerce le plus fort pouvoir d'attraction⁶⁸.

3.2– « Observer » les choix versus recueillir les discours des enquêté(e)s

On laissera ici de côté la collecte de la documentation sur les terrains, dont seuls quelques éléments ont été intégrés au corpus des documents et matériaux mis à disposition, ou encore les statistiques, pour se concentrer sur le matériau de première main. Si Agnès Van Zanten se définit comme une chercheuse mobilisant une démarche ethnographique, dans cette enquête, elle a donné moins de place que dans ses précédentes enquêtes aux observations, pour se concentrer sur les entretiens. La chercheuse justifie la place périphérique des observations ethnographiques dans cette enquête par le fait que le choix de l'école ne s'observe pas bien. En entretien elle explique qu'il lui semblait difficile d'observer les choix en actes, en tant que tels : cela aurait nécessité d'être tout le temps avec les acteurs – en l'occurrence les parents. Mais, même dans ce cas, on n'aurait pas accès directement à leurs processus mentaux : comme elle le souligne en entretien, « *on ne peut pas s'asseoir et observer un parent choisir son école* »⁶⁹. Cela constituait, selon elle, une raison majeure pour se concentrer sur la restitution des récits faits par les acteurs.

Quelques observations ont cependant été tentées, par exemple pour étudier la manière dont les parents se comportent à la sortie de l'école primaire, notamment les parents d'enfants en

⁶⁶ L'existence de travaux déjà menés sur certains cas en faisait de bonnes bases de départ – la ville de Montreuil avait par exemple été bien étudiée autour de la question de la gentrification.

⁶⁷ Selon Agnès Van Zanten, les cas sont toutefois loin d'être strictement équivalents. Pour des données de cadrage plus fines, voir Zanten, 2009, p. 13-14. Voir également Oberti, 2007.

⁶⁸ En entretien, Agnès Van Zanten souligne que les quatre villes étudiées ne sont pas dans la même position sous ce rapport : Montreuil et Vincennes sont directement contiguës à Paris, avec un accès facilité par métro, et la fuite vers Paris y est plus marquée, alors que Nanterre et Rueil sont situées dans un deuxième cercle, accessibles uniquement par le RER ou le train, donc avec des temps de trajets plus longs. Sur le cas précis de Nanterre et Rueil, voir Oberti, 2007.

⁶⁹ Les pratiques de choix, parce qu'elles reposent « *sur une myriade d'activités mentales et physiques se déroulant dans le temps long, ne peuvent faire l'objet d'observations systématiques* » (Van Zanten, 2013a).

CM2. D'autres observations ont été menées au sein des commissions de dérogation (d'entrée en sixième du district dont font partie Rueil et Nanterre), afin de saisir les motifs ou arguments de dérogation qui fonctionnent et ceux qui ne fonctionnent pas, les mécanismes de « piston » ou encore les traitements privilégiés dont bénéficient les parents qui sont eux-mêmes enseignants ou membres de la fonction publique d'Etat ou territoriale⁷⁰. Des observations ont aussi été menées auprès d'agences immobilières à Rueil. Agnès Van Zanten explique que ces observations avaient pour but d'étudier le rôle de *gate keepers* joué par les agences immobilières dans un quartier. Cette tentative de creuser ce point s'étant avérée selon elle peu probante, l'expérience n'a pas été prolongée :

« Alors il y a une piste que j'ai abandonnée, m'inspirant un peu des travaux américains, j'ai pensé que peut-être ils pourraient donner quelque chose, quand on était très centrés sur les stratégies résidentielles, c'était de travailler sur les agents immobiliers. Donc j'ai fait ça un tout petit peu à Rueil, je suis allée visiter des agences, me faisant passer pour quelqu'un qui achèterait une résidence à Rueil, et comme mon âge correspondait à celui d'avoir des enfants, je posais des questions sur "est-ce qu'il y a de bons établissements scolaires etc.". Puisqu'aux Etats-Unis il y a quelques travaux qui montrent le rôle des agents immobiliers comme *gate keepers* par rapport à certains types de communautés, comment ils orientent les parents, et notamment comment le prix et la qualité des résidences est aussi déterminé par la qualité des établissements scolaires. Alors que par exemple légalement il n'y a pas d'annonce qui dise "il y a trop d'enfants d'immigrés dans l'école", mais il y a des chercheurs qui ont travaillé sur la façon dont sont rédigées les annonces pour montrer le type de population qu'il y a dans l'école, pour montrer comment les parents l'utilisent comme un signal (...) Mais bon à Rueil ce n'était pas très... voilà les agents immobiliers n'avaient pas beaucoup à dire sur l'école, ils ne connaissaient pas très bien l'école, ils disaient tout le temps "et toutes les écoles sont bonnes, il n'y a pas de problème", donc j'ai pas pu faire grand chose de ça » (entretien n°1)

Dans cette enquête, la chercheuse a préféré se concentrer sur le niveau du discours des enquêté(e)s, tout en se posant la question du crédit à leur accorder – un point qui sera développé plus loin, dans la partie consacrée à l'analyse des matériaux. Au préalable, nous allons exposer la manière dont le travail de collecte des témoignages a été organisé.

3.3- L'organisation du travail de collecte des témoignages

Pour comprendre le travail de collecte des témoignages, il faut revenir sur plusieurs problèmes importants rencontrés par les équipes de recherche qui se sont succédées sur le terrain : comment accéder aux acteurs ? et d'abord quels acteurs toucher ? comment les interroger ? selon quelles grilles, lesquelles traduisent les inflexions des questionnements de la recherche ? comment optimiser la division du travail concrète entre chercheurs et étudiants dans la réalisation des entretiens ?

3.3.1- Comment accéder aux acteurs...

Pour commencer, il faut souligner ce qui est peut-être la difficulté constitutive de cette recherche : trouver des parents d'enfants de classe de 6^{ème} qui avaient choisi l'établissement de leur enfant, ou trouver des parents d'élèves en CM2 qui se posaient des questions autour du choix ; ceci afin d'obtenir le discours le plus riche sur la thématique du choix de l'école, c'est-à-dire tiré d'une expérience réelle. Cela pose néanmoins, de l'avis d'Agnès Van Zanten, le problème du statut des témoignages des enquêté(e)s. Pour les parents d'élèves de 6^{ème}, se pose le problème –

⁷⁰ Cela est décrit par exemple dans Van Zanten, 2006a.

classique – de reconstruction rétrospective des choix. Pour les parents de CM2, le problème est inversé : certains ne se projettent pas encore dans le choix, notamment si l'enquête a lieu très tôt dans l'année scolaire.

La solution la plus commode pour trouver ces parents a consisté, selon la chercheuse, à partir des établissements scolaires⁷¹. Au départ, l'équipe réunie autour du projet PIR-Villes avait élaboré une autre solution (notamment à Rueil) : pratiquer le porte-à-porte, afin d'avoir tout le monde – ceux qui ont choisi et ceux qui n'ont pas choisi ; mais du fait de son coût pour l'équipe, cette stratégie a été abandonnée⁷². Il a été décidé, pour faciliter la démarche d'enquête, de passer par le relais de l'établissement scolaire, ce qui posait néanmoins la question du cadrage de la demande, par le canal de l'institution, et de sa réception par les parents. D'abord, a été expérimentée une solution consistant à donner une feuille d'information aux enseignants, charge à eux de la distribuer à chaque élève afin de solliciter leurs parents. De l'avis d'Agnès Van Zanten, cette solution ne fonctionnait pas très bien : soit les enseignants ne voulaient pas se prêter au jeu, soit les enfants ne transmettaient pas le document à leurs parents. En somme, il y avait trop d'opérateurs intermédiaires, et cela supposait aussi que les parents soient particulièrement motivés par l'enquête. En conséquence, le taux de réponse s'est révélé très faible. L'équipe a également tenté d'obtenir les adresses des parents de la part des établissements, afin de pouvoir les contacter directement, mais la plupart du temps les établissements refusaient de les communiquer. Une solution alternative, qui a de fait été assez largement mise en œuvre, a consisté à passer par les associations de parents d'élèves – membres actifs de l'association, ou amis de membres. Cette solution avait pour avantage de faciliter la prise de contact avec les parents, mais pour inconvénient de privilégier des témoins au profil particulier – c'est-à-dire particulièrement intéressés par les questions collectives d'éducation, voire particulièrement engagés (Van Zanten, 2009a, p. 15). Selon la chercheuse, ce mode de prise de contact était intéressant pour étudier les stratégies de colonisation, mais moins pour étudier des stratégies de fuite (par exemple les stratégies de choix du secteur privé liées à un sentiment de mauvaise intégration dans l'école du quartier). L'équipe a ensuite joué de l'effet boule de neige pour élargir l'échantillon à partir des premiers répondants, notamment pour avoir des gens n'ayant pas fait le même choix à l'intérieur du collège. Selon Agnès Van Zanten il s'est avéré toutefois difficile de diversifier l'échantillon de cette manière.

3.3.2- ...et à quels acteurs ?

Il faut noter que si les membres des classes moyennes-supérieures étaient principalement visés, quelques parents de milieux populaires ont été interrogés, à titre de groupes témoins, mais aussi des parents relevant davantage des catégories sociales supérieures (on reviendra sur ce point dans la partie sur le corpus). On remarquera également que ce sont surtout les mères qui ont été interrogées. Dans quelques cas ce sont les pères, dans d'autres les deux parents ont été interrogés simultanément. En entretien, Agnès Van Zanten explique cette situation par la disponibilité plus grande des mères (dont certaines étaient mères au foyer, donc plus disponibles en journée), mais aussi par le fait que l'investissement éducatif est souvent exercé en priorité par elles.

Par ailleurs, on notera que pour la partie du terrain de l'enquête PUCA réalisée à Londres, Maroussia Raveau et Agnès Van Zanten ont réalisé des entretiens avec des parents, mais ils n'ont

⁷¹ Il s'agissait de partir du lieu de scolarisation des enfants, et non pas du lieu d'habitation des parents. Quelques parents rencontrés ne vivaient pas, au moment de l'entretien, dans la ville où était situé l'établissement de leur(s) enfant(s).

⁷² Sauf dans le cas du terrain mené à Bréguet, à Rueil – pour rappel mené à partir d'un quartier, et pas à partir d'un établissement – où il s'agissait de contacter l'ensemble des membres de la résidence.

pas été intégrés à l'ouvrage, ni au corpus de l'enquête mis à disposition, pour trois raisons. D'abord, parce qu'ils n'étaient pas directement utilisés dans l'ouvrage *Choisir son école*. Ensuite, parce que seules 9 transcriptions d'entretiens (sur 23) ont été retrouvées et archivées. En outre, de l'avis d'Agnès Van Zanten, ce corpus surreprésente les fractions intellectuelles des classes moyennes supérieures (ce qui est lié, selon elle, à un effet du recrutement en boule de neige), soit beaucoup de chercheurs, enseignants, membres des industries culturelles, et peu de cadres du privé. Cela posait donc un problème supplémentaire de comparabilité avec le corpus français⁷³.

Outre les parents d'élèves, les témoignages d'autres acteurs ont été collectés. Il s'agit, selon les propres termes d'Agnès Van Zanten, d'entretiens « contextuels », menés avec des responsables d'associations de parents d'élèves, des principaux de collèges publics (pour la plupart d'entre eux), des directeurs d'établissements privés (une partie d'entre eux), le responsable diocésain des Hauts-de-Seine, des inspecteurs de l'éducation nationale, des directeurs et directrices d'écoles primaires, des coordonnateurs ZEP/REP, ainsi que des enseignants⁷⁴. L'objectif était notamment de creuser les médiations ou la canalisation des choix parentaux opérées par les acteurs du système éducatif. Pour chaque catégorie interrogée ou projet, une grille différente a été élaborée.

3.3.2- L'élaboration des différentes grilles d'entretiens

Au total, on compte au moins 9 grilles d'entretiens⁷⁵, qui correspondent aussi bien aux différentes enquêtes qu'aux différents groupes d'acteurs interrogés. Agnès Van Zanten a élaboré les grilles d'entretiens en collaboration avec plusieurs collègues, notamment Marco Oberti pour l'enquête PIR-Villes, Maroussia Raveaud pour l'enquête PUCA, ainsi que les étudiants de Sciences Po pour les parties des enquêtes portant sur les parents, dans le cadre des enquêtes collectives du Master (ou DEA) de sociologie.

Pour ce qui concerne les grilles d'entretiens avec les parents, nous avons réalisé un tableau de correspondance destiné à rendre visibles les différences et ressemblances d'une enquête à l'autre (cf. figure 1). On voit ainsi apparaître les évolutions des interrogations au fur et à mesure des enquêtes, lorsqu'on considère la place relative accordée aux questions de stratégies scolaires et de stratégies résidentielles, mais aussi la place accordée à la question des représentations et des valeurs, ou aux stratégies éducatives. A cet égard, Agnès Van Zanten évoque en entretien un effet de sédimentation de l'enquête, un enrichissement successif d'un terrain à l'autre – chaque nouvelle enquête permettant de combler les questionnements qui n'apparaissaient pas suffisamment pris en compte dans les premiers terrains. Il faut également ajouter à ce panorama les entretiens menés à Rueil-Bréguet par Philippe Gombert, lesquels n'étaient pas, selon la chercheuse, centrés directement sur les stratégies éducatives des familles de manière détaillée, mais restaient ancrés dans les problématiques du choix de l'école.

Le guide d'entretien avec les présidents ou les représentants des associations de parents d'élèves est quant à lui organisé autour de trois grandes rubriques :

- attentes et pratiques vis-à-vis de ses propres enfants (6 questions)
- relations au sein de l'association et avec les autres parents (8 questions)
- relations avec les enseignants et l'administration

⁷³ Cette partie a été publiée notamment dans : Raveaud, Maroussia, Stephen J. Ball and Agnès Van Zanten. 2005 ; Raveaud, Van Zanten. 2007.

⁷⁴ Les documents correspondant n'ayant pas été conservés, ils n'ont pas pu être intégrés au corpus.

⁷⁵ C'est-à-dire celles dont on a retrouvé la trace dans les archives d'Agnès Van Zanten.

Les grilles d'entretien avec les acteurs du système éducatif ont quant à elles été adaptées à chaque groupe enquêté⁷⁶ ; elles relèvent d'une forme d'entretien davantage directif, dans une perspective plus informative que compréhensive : les principaux de collège (12 questions) ; le responsable enseignement diocésain 92 (7 questions) ; les inspecteurs de l'éducation nationale (14 questions) ; les directeurs et directrices d'école (11 questions) ; les coordonnateurs ZEP/REP (18 questions).

Figure 1 : correspondance entre les différentes grilles d'entretiens avec les parents d'élèves⁷⁷

Rubriques → Enquêtes ↓	Trajectoires scolaires et rapports à l'école	Stratégies scolaires de choix d'établissement	Stratégies résidentielles	Image de l'école, expérience scolaire de l'enfant et implication des parents	Représentations et valeurs
Enquête PIR-Villes ⁷⁸	Trajectoire scolaire des enfants Projet scolaire et professionnel pour l'enfant Trajectoire scolaire des parents (1)	Degré de satisfaction à l'égard de l'établissement fréquenté par l'enfant Choix de l'établissement Représentations et valeurs (2)	Situation résidentielle Image du quartier et de la ville Projets et perspectives (3)	/	/
Enquête auto- financée	Trajectoires scolaires rapport à l'école (2)	Degré de satisfaction à l'égard de l'établissement fréquenté par l'enfant Choix de l'établissement Représentations et valeurs (3)	Situation résidentielle Image du quartier et de la ville Projet et perspectives (1)	/	/
Enquête PUCA	/	Comparaison entre différents établissements et les critères de choix Démarche institutionnelle suivie Prise d'information auprès de différentes personnes Négociation familiale du choix (2)	Trajectoire résidentielle Image du quartier et de la ville Projet et perspectives (1)	Degré de satisfaction à l'égard de l'établissement fréquenté par l'enfant Scolarité de l'enfant Participation des parents (3)	Libre (4)

3.3.3- Optimiser la division du travail entre chercheurs et étudiants dans la réalisation des entretiens

Cela a été souligné, cette recherche est le fruit d'une collaboration entre de nombreux chercheurs, doctorants et étudiants⁷⁹. En ce qui concerne la conduite des entretiens, la principale

⁷⁶ Dans la mesure où les entretiens avec ces catégories d'acteurs occupent une place moins centrale dans l'enquête (notamment dans l'ouvrage), les grilles d'entretien correspondantes n'ont pas été développées ici.

⁷⁷ Les nombres entre parenthèses indiquent la position de la rubrique dans l'ordre de la grille d'entretien. Les couleurs indiquent les recoupements, d'une grille à l'autre, d'éléments similaires placés dans des rubriques différentes.

⁷⁸ Se reporter au fichier : cdsp_bequali_s1_prep_methodo_outil_FR_pirvil_guide1.pdf

division du travail s'est faite entre chercheurs titulaires et étudiants. Selon Agnès Van Zanten, les « *personnes importantes* » attendaient d'être interrogées par les chercheurs titulaires, considérés comme des « *équivalents fonctionnels* », si bien qu'elle-même et Marco Oberti notamment ont réalisé les entretiens avec les « *acteurs institutionnels* ». La nécessité de multiplier les entretiens avec les parents a fait que la réalisation d'une grande partie de ces derniers a été confiée aux étudiants :

« J'étais très contente de pouvoir travailler avec les étudiants. Non seulement parce que je ne pouvais pas faire toute les enquêtes et que petit à petit c'est quelque chose qui est arrivé dans ma carrière... aussi que je n'aime pas trop mais que j'assume un peu, c'est que en avançant en âge et en responsabilité souvent maintenant, quand je fais des enquêtes, j'aime encore beaucoup faire du terrain mais du coup il y a une division du travail qui s'opère entre le fait que je m'occupe de personnes importantes entre guillemets, enfin des inspecteurs d'académie (prend un ton amusée). Parce qu'ils s'attendent à voir quelqu'un qui soit un peu leur équivalent fonctionnel dans la recherche, donc ils préfèrent être interviewés par un directeur de recherche que par un étudiant. (...). J'étais moins sur le terrain des enquêtes auprès des parents, j'en ai fait un certain nombre, mais beaucoup moins que par exemple dans *L'Ecole de la périphérie* où j'ai fait beaucoup d'entretiens moi-même, et beaucoup plus à encadrer le travail des étudiants sur le terrain, qui ont réalisé les entretiens ». (entretien n°1)

La chercheuse estime que cette division du travail était « *logique* », si elle n'était pas forcément « *souhaitable* ». Les aspects positifs étaient, selon elle, que cela favorisait une sorte d'étonnement plus grand, peut-être, de la part des enquêté(e)s, qui du coup explicitaient davantage de choses. Revenant sur les situations où elle interrogeait les parents (notamment les mères), elle estime que la connivence induite par le partage de plusieurs propriétés (genre, rôle familial et milieu social) faisait que les enquêté(e)s restaient parfois trop dans l'implicite, alors qu'elle avait besoin que soient explicités et justifiés leurs motifs, leurs valeurs, etc. :

« Ce qui était plus gênant, comme je vous disais la dernière fois c'est quand les gens se situaient plutôt vis-à-vis de moi en tant que mère, en tant que quelqu'un qui appartenait au même milieu social, en tant que femme avec une connivence féminine, et donc il y avait tellement de connivence que les gens ne ressentaient pas le besoin d'explicitier, et que dans l'entretien ils disaient "mais voilà vous comprenez vous savez ce que c'est, voilà, quand on a des enfants". Donc là c'est intéressant jusqu'à un certain point de voir dans la situation de l'enquête, voir comment les gens jouent sur ces caractéristiques-là mais ce n'était pas très productif donc c'est pour cela que finalement j'étais assez contente de déléguer une bonne partie de mes entretiens à mes étudiants de Sciences Po. » (entretien n°2)

Du fait de ne pas avoir d'enfants, les étudiants pouvaient peut être, selon elle, créer plus facilement la distance nécessaire, l'étonnement, la naïveté, pour susciter des approfondissements ou des explicitations de la part des parents. En revanche, les inconvénients de cette situation tiennent, selon elle, au fait que les étudiants ne comprenaient que difficilement l'expérience parentale, ce qui pouvait limiter leur capacité à adopter une posture compréhensive. Au total, Agnès Van Zanten évoque une forme de projection difficile entre les parents et les étudiants. Selon elle, les parents pouvaient voir dans les étudiants – venant de Sciences Po, donc de « l'élite » – ce qu'ils voulaient que leurs enfants deviennent à leur tour, ce qui influençait leur discours. Inversement les étudiants pouvaient être naïfs car ils n'avaient pas eux-mêmes d'enfants :

⁷⁹ Ainsi, chaque étudiant du Master de sociologie devait faire quelques entretiens de son côté, et mettait ensuite au pot commun, dans le cadre d'un exercice d'enquête collective.

« Ces parents des classes moyennes et supérieures qu'on a interviewés, à la fois ils se projetaient beaucoup auprès des étudiants de Sciences Po qui étaient les enquêteurs, parce qu'ils se voyaient un tout petit peu comme un modèle idéal de ce qu'ils voudraient que leurs enfants fassent, etc. En tout cas c'était des jeunes qui étaient dans l'enseignement supérieur, qui manifestement avaient fait des études, avaient réussi dans leurs études puisqu'ils se trouvaient là. Et en même temps ils pouvaient être un peu naïfs (...) puisque même s'ils ont des parents, ils n'étaient pas eux-mêmes à l'affaire quoi. Ils n'étaient pas eux-mêmes dans ce travail parental, engagés, ils pouvaient même d'une certaine façon se présenter eux-mêmes comme se projetant en tant que futur parent, quel serait le type de questions qu'ils se poseraient à ce niveau-là » (entretien n°1)

Au total, Agnès Van Zanten déclare en entretien ne pas voir le souvenir de bonnes ou de mauvaises surprises. Elle considère que les enquêtes sur l'école sont assez bien acceptées en général par les enquêté(e)s (qu'il s'agisse des parents, de leurs représentants associatifs ou encore des acteurs du système éducatif) ; cette thématique est considérée comme un sujet important, légitime, et pas comme un sujet confidentiel. Selon elle les témoins acceptaient assez facilement et assez spontanément de parler ; il y a eu peu de refus d'enquête, et la proposition d'enquête ne suscitait en tout cas pas de réelles réactions de rejet, de défiance. Les témoins étaient assez loquaces, y compris – voire surtout – les « *institutionnels* ».

Il faut maintenant examiner le corpus de matériaux mis à disposition, et notamment les matériaux exploités par Agnès Van Zanten dans *Choisir son école*.

4-Corpus

Il s'agit ici de donner une présentation non détaillée du corpus de données qui a été fabriqué et travaillé par Agnès Van Zanten (y compris les matériaux perdus, détruits, ou non transmis)⁸⁰, afin de donner à comprendre ce qui a pu être analysé par la chercheuse, et les problèmes qu'elle a pu rencontrer. On commencera par une présentation du corpus exposé dans *Choisir son école*. On détaillera ensuite le corpus conservé et mis à disposition dans le cadre de beQuali, dont on exposera quelques spécificités – notamment les déséquilibres entre terrains investigués ainsi que l'hétérogénéité des données recueillies. Enfin sera présentée l'anonymisation des entretiens, laquelle a été effectuée a posteriori pour les besoins de la mise à disposition, de manière à donner à comprendre les informations qui ont été altérées.

4.1- Le corpus exposé dans Choisir son école

Dans l'ouvrage *Choisir son école*, la composition du corpus de matériaux directement exploités pour l'analyse est la suivante⁸¹. Par « groupes d'acteurs » interrogés tout d'abord : 167 entretiens ont été menés avec des parents, et « *environ* » (selon les propres termes de la chercheuse) 96 avec des acteurs du système éducatif, soit un total d'environ 263 entretiens. Les entretiens avec les parents se répartissent de la manière suivante (cf. figure 2) :

Figure 2: Répartition des entretiens entre les parents

Mères	Pères	Couples
131	26	10

⁸⁰ Pour l'ensemble des documents mis à disposition, on se reportera à l'inventaire détaillé de l'enquête.

⁸¹ On reprend ici les informations exposées dans les annexes de l'ouvrage (p. 247-263), où on trouve la liste des 167 entretiens réalisés avec les parents, comprenant les renseignements suivants : la PCS (de la mère et du père), le niveau d'études (de la mère et du père), le statut du logement, ainsi que le lieu de résidence.

Les entretiens avec les acteurs du système éducatif se répartissent comme suit (cf. figure 3) :

Figure 3 : Répartition des entretiens avec les acteurs du système éducatif

Membres d'associations de parents d'élèves	Directeurs d'école	Principaux de collège	Enseignants	Responsables éducatifs locaux
32	9	25	environ 10	environ 20

La composition du corpus d'entretiens avec les parents est affinée selon d'autres principes de segmentation. D'abord par PCS (cf. figure 4) :

Figure 4 : Répartition des entretiens avec les parents par PCS

Classes moyennes supérieures	Classes moyennes intermédiaires	Ouvriers ⁸²	Autres
108	39	12	8
Détail : chefs d'entreprise ; professions libérales ; cadres ; ingénieurs ; professions intermédiaires	Détail : professions intermédiaires ; techniciens ; artisans ; commerçants ; employés	NC	Détail : 7 cas où la profession du père est mal renseignée ; 1 étudiant

Ensuite par ville (cf. figure 5) :

Figure 5 : Répartition des entretiens avec les parents par ville

Rueil	Nanterre	Vincennes	Montreuil
71	41	15	40

Par ailleurs, sont mentionnées l'étude ethnographique du fonctionnement de 3 commissions (deux commissions de dérogation et une commission de district) ainsi que l'étude ethnographique de 3 collèges (Van Zanten, 2009a, p. 16).

4.2- Le corpus conservé et mis à disposition

4.2.1- Une représentation globale des archives de l'enquête

Le corpus collecté correspond à 4 boîtes Dimab® (1,24 ml) et à une arborescence de fichiers numériques⁸³, soit 624 documents (numériques et papier)⁸⁴, dont 427 ont été traités et 396 mis en ligne. Plusieurs documents collectés sont signalés dans l'inventaire mais ne sont pas mis à disposition sur le site beQuali : parce qu'il s'agit de documentation (plaquettes de présentation des écoles, par exemple), de documents non communicables pour des raisons de confidentialité (trombinoscope, budgets), ou encore de publications disponibles par ailleurs.

Certains documents périphériques à la recherche ont également été collectés. Ils ne sont pas mentionnés dans l'inventaire et ont été écartés du corpus de l'enquête traité et mis à disposition. Il s'agit d'entretiens réalisés en langue anglaise, sur les inégalités dans le système éducatif (cf. enquête Reguleducnetwork), de travaux d'étudiants (mémoires, rapports) ou de documents inexploitable (car non datés, non signés, non identifiés).

Les fichiers numériques mis à disposition comportent principalement des fichiers de transcription d'entretiens, la plupart en doublon des documents papiers originaux. Répartis sur le plan de classement beQuali, on dénombre :

⁸² Il s'agit d'un groupe « témoin » très peu exploité dans les publications (cf. *supra*).

⁸³ On se réfère dans ce qui suit au bilan réalisé par Emilie Groshens pour effectuer l'inventaire des fichiers de l'enquête.

⁸⁴ Ultérieurement 119 cassettes audio (standards et micro-cassettes) ont été numérisées, mais ne sont pas mises à disposition, notamment pour des raisons de confidentialité.

Exemple (extrait) de fiche d'entretien annotée et surlignée

Puvé (++) *Théorie de la famille + la psychologie* ✓ (23) (X)

Marina COLL
 DEA de sociologie

- Parmi de choix de Puvé (enquêtes sur la famille)
V. Ex → V. I (un système de typologie)
Terminologie, comme condition de la recherche
+ Val. Desloppement

Retranscription entretien N°2

Mme

Entretien effectué le 3 mars 2000 au domicile de la personne.

Ce qui est écrit en italique sont les propos exacts de la mère.

Ce qui est en gras sont les parties intéressantes à écouter sur la K7.

PRESENTATION

IDENTIFICATION de la personne interrogée

Age : 38 ans, 40 ans (mari)

Sexe : Féminin

Profession (+ conjoint) : femme au foyer, directeur commercial chez Brant électronique (mari)

Statut matrimonial : mariée

Nombre d'enfants et âge : 4 enfants âgés de 16, 14, 10 et 5 ans

Niveau d'étude : Bac + 2, Bac + 3 (mari)

Statut d'occupation du logement (individuel/collectif, locataire/propriétaire) : propriétaire en collectif

4 ds

Puvé

(cf -

Puvé + mère)

Choix / En Paul
proposés sous la
forme de motivation

1 garçon de 16 ans scolarisé au Bon Sauveur au Vésinet en classe de 2nde

1 garçon de 14 ans scolarisé au Bon Sauveur au Vésinet en classe de 4ème

1 garçon de 10 ans scolarisé à Notre Dame à Rueil en classe de Cm2

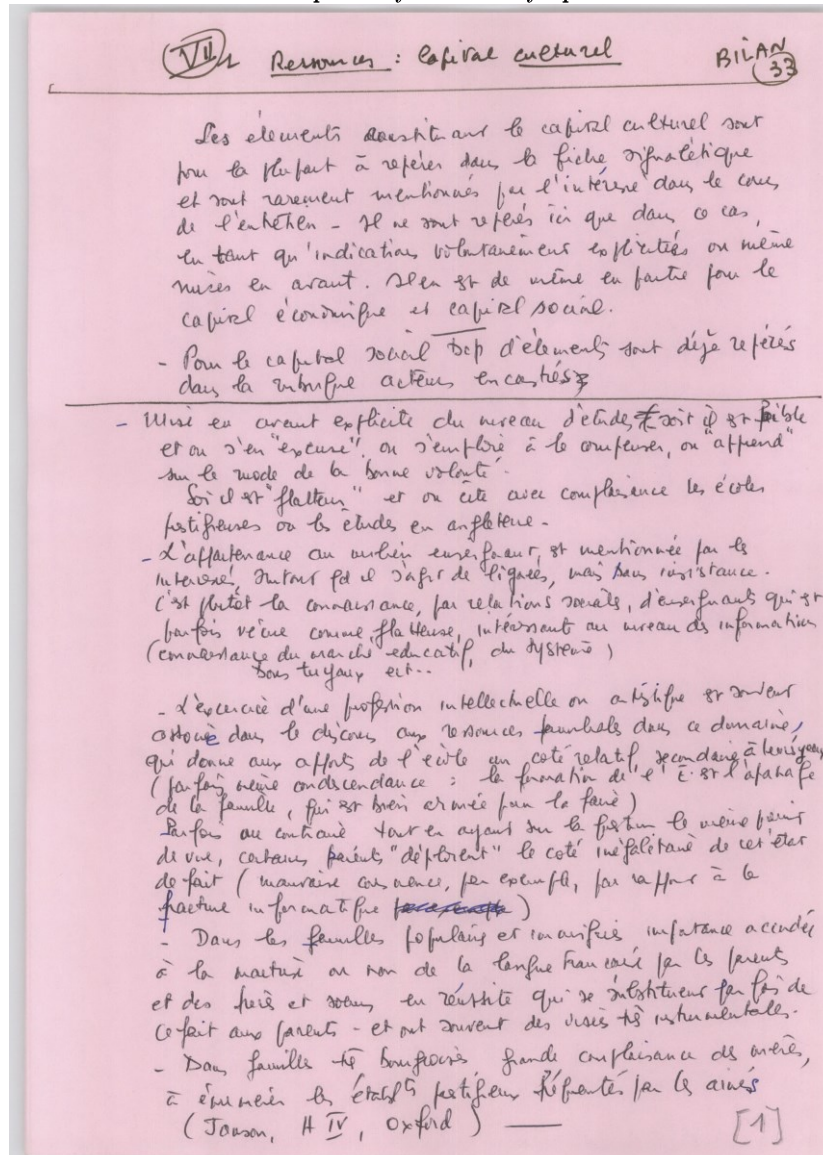
1 fille de 5 ans scolarisé à Notre Dame à Rueil en classe de Grande section de maternelle.

Cas typique
calendrier
travail

Puvé = "Sacrifier l'épanouissement des enfants de choix"
(CE) = l'investissement
(CSJ) = l'investissement / l'épanouissement + l'investissement
motivation au choix des
membres de la famille

30

Exemple de synthèse analytique



- 23 documents préparatoires à la recherche (notamment de financement ou de rédaction des projets de recherche) ;
- 304 documents collectés sur le terrain (150 transcriptions d'entretien, des fiches⁸⁵ et des notes d'entretien, de la documentation recueillie dans les établissements) ;
- 111 documents d'analyse (notamment intermédiaire, comprenant des synthèses analytiques des entretiens).

De nombreux documents (transcriptions, fiches synthétiques) sont annotés ou surlignés par Agnès Van Zanten, laissant des traces de son processus de recherche.

Afin d'avoir une idée d'ensemble du corpus conservé et mis à disposition, selon l'enquête ou le terrain pour lequel les documents ont été produits, on se reportera au schéma heuristique des données (cf. figure 6)⁸⁶.

⁸⁵ Une distinction a été réalisée entre les transcriptions d'entretien et des fiches d'entretien, ces dernières reprenant les propos de l'interviewé(e), synthétisés par l'enquêteur, ordonnancés selon le plan du guide d'entretien et restitués sur le mode du discours indirect.

4.2.2- Quelques spécificités du corpus : la comparabilité des données agrégées pour l'enquête

On abordera ici le déséquilibre entre les terrains et l'hétérogénéité des données recueillies.

L'enquête *Choisir son école* est d'abord caractérisée par un déséquilibre entre les terrains investigués, mais aussi entre les groupes sociaux interrogés. Ainsi Rueil est le terrain qui a de loin été le plus investi (au total 3 enquêtes successives y ont été menées), alors que Vincennes a été beaucoup moins investi, et ce pour plusieurs raisons. Agnès Van Zanten explique d'abord (en entretien) que le cadre de l'enquête PUCA était plus réduit dans le temps ; ensuite, l'équipe s'est davantage focalisée sur Montreuil, en partie parce qu'il y avait eu beaucoup plus de travaux sur la gentrification sur cette ville, qu'il était donc intéressant de comparer avec les données recueillies. Au total, elle estime que Vincennes est un terrain « mineur » dans cette recherche. Par ailleurs, et corrélativement, on observe un déséquilibre au profit des classes moyennes supérieures, et notamment des cadres du privé – très présents à Rueil. Agnès Van Zanten déclare en entretien avoir constaté ce déséquilibre vers la fin de l'enquête, et que l'idée d'une comparaison entre fractions de classes lui est venue assez tardivement.

Choisir son école est également une recherche caractérisée par une forme d'hétérogénéité des données, en l'occurrence des entretiens avec les parents. Cela s'explique d'abord par le fait que, comme on vient de le voir, plusieurs guides différents se sont succédé pour interroger les parents ; en conséquence, les entretiens ne sont pas structurés de la même manière, voire ne contiennent pas exactement le même type d'informations puisque les questionnements étaient différents. Interrogée sur ce point en entretien, Agnès Van Zanten estime cependant que, comme il s'agissait des mêmes catégories d'acteurs, ces derniers ont très souvent abordé spontanément les mêmes problématiques. Par exemple, les « valeurs » sont selon elle la plupart du temps apparues dans les discours sans qu'il y ait besoin de les solliciter ; il en va de même des stratégies résidentielles. Ensuite, une difficulté notable, selon la chercheuse, est que les entretiens réalisés par les étudiants sont d'une qualité inégale, reliant cela au fait que ces derniers avaient des niveaux de formation méthodologique différents. Par exemple, les étudiants de 4^{ème} année du cours de sociologie de l'éducation (qui sont intervenus pour les besoins de l'enquête « *stratégies scolarisation familles* ») n'étaient pas formés aux méthodes d'enquête. Par ailleurs, plusieurs étudiants du Master de sociologie avaient une formation davantage quantitative que qualitative sur le plan méthodologique, et cela se ressent selon Agnès Van Zanten sur la qualité des témoignages recueillis. En outre, l'éclatement du travail a favorisé une forme de dispersion et d'hétérogénéité dans les manières de mener les entretiens. Interrogée sur ce point, la chercheuse déclare s'être efforcée de donner des consignes claires aux étudiants, mais en pratique ce n'était selon elle pas toujours très facile de contrôler ce qui était fait. Elle évoque aussi un niveau de « décryptage » très inégal, certains entretiens n'étant pas décryptés (i.e. transcrits) *in extenso* ou selon les mêmes conventions. Cela est lié au fait que cette opération a été prise en charge par les étudiants eux-mêmes chacun de leur côté, le résultat étant en conséquence très hétérogène.

Pour Agnès Van Zanten dans l'ensemble le matériau reste tout de même assez consistant, en raison du nombre élevé d'entretiens : d'une certaine manière le nombre compense la qualité inégale.

⁸⁶ Ce document a été initié par Bernard Corminboeuf, qui a démarré la collecte et le classement auprès d'Agnès Van Zanten, au printemps 2014. Ce travail de cartographie a été prolongé par Anne Both et Emilie Groshens. On remarquera l'absence des entretiens avec les enseignants comme l'absence des entretiens réalisés à Londres avec des parents.

4.3- Retour sur l'anonymisation

Le choix de ce qu'il fallait anonymiser ou pas repose sur des échanges que nous avons eus avec Agnès Van Zanten, dont un certain nombre de directives ont été dégagées. L'objectif était double : d'une part faire en sorte que les témoins ne puissent pas être reconnus, ce qui impliquait de dissimuler les informations liées au respect de la vie privée (conformément aux obligations Cnil) ; d'autre part conserver le maximum d'informations qui participent de l'intelligibilité du document, sans oblitérer le potentiel de réutilisation des données (cf. figure 7).

L'anonymisation a été réalisée⁸⁷ au moment de la numérisation des archives papier, en cachant par une bande de papier autocollante blanche l'information confidentielle, ou de la conversion des fichiers nativement numériques, à cette différence près que sont ici précisées les informations enlevées, selon un principe d'hyponymisation ; par exemple : ((anonym : prénom)) ; ((anonym : adresse)) ; ((anonym : nom de l'entreprise)) ou ((anonym : prénom du 1^{er} fils)).

Figure 7 : Tableau récapitulatif des principes d'anonymisation

Cas courants	Préconisation	Anonymisation (exemple)
Nom, prénom, adresse, etc.	Masquer tous les noms, prénoms, adresses, coordonnées des interviewés et des personnes citées (excepté personnalités publiques)	((anonym : nom)) ((anonym : prénom)) ((anonym : adresse)) et/ou occultation sur document papier
Responsabilité à la FCPE / PEEP	Réduire le niveau de précision du rôle	((anonym : fonction)) de la FCPE et / ou occultation sur document papier
Directeur d'établissement	Anonymisation de la personne et de l'établissement	Monsieur ((anonym : nom)) principal du collège ((anonym : nom)) à Nanterre et / ou occultation sur document papier
Cas critiques	Préconisation d'Agnès van Zanten	Anonymisation (exemple)
En cas de choix entre la ville ou la fonction	Garder le nom de la ville	((anonym : métier)) et / ou occultation sur document papier
Responsabilité à la FCPE / PEEP	Réduire le niveau de précision du rôle	((anonym : fonction)) de la FCPE et / ou occultation sur document papier
Directeur d'établissement	Anonymisation de la personne et de l'établissement	Monsieur ((anonym : nom)) principal du collège ((anonym : nom)) à Nanterre et / ou occultation sur document papier

Venons-en maintenant à la manière selon laquelle Agnès Van Zanten et ses collègues ont analysé les données collectées.

⁸⁷ Les opérations d'anonymisation ont été menées par Emilie Groshens et Anne Both.

5-Analyse

Le propos vise ici à donner du sens aux documents d'analyse présents dans le corpus mis à disposition. Pour commencer, il convient de préciser que dans l'analyse des matériaux exposés dans l'ouvrage, la priorité a été donnée par Agnès Van Zanten à l'exploration en profondeur des choix des parents (Van Zanten, 2009a, p. 17), les autres matériaux ayant été moins exploités. Dans ce qui va suivre, seront exposées les grandes lignes de la démarche d'analyse suivie, la question du crédit à accorder aux témoignages des enquêtés, puis les principales interprétations effectuées par la chercheuse, telles que proposées dans l'ouvrage.

5.1-Retour sur la démarche d'analyse

On commencera en revenant sur la conception qu'Agnès Van Zanten a des opérations d'analyse, et notamment du raisonnement typologique, pour ensuite dire quelques mots des opérations pratiques.

En entretien, Agnès Van Zanten souligne le fait que son mode de gestion des enquêtes de terrain est marqué par un décalage temporel fort entre la collecte des matériaux et la rédaction des conclusions. Cette forme d'agrégation d'enquêtes ou terrains pour en faire une méta-enquête donnant lieu à un ouvrage de synthèse n'est pas isolée, dans sa pratique de recherche, au cas de *Choisir son école*. Elle insiste sur le fait qu'elle a besoin de prendre le temps de faire mûrir ses hypothèses interprétatives :

« Je ne crois pas beaucoup à faire une enquête en une année ou quelque chose comme ça. Donc c'est pour ça que souvent mes ouvrages et tout ça c'est plusieurs enquêtes parce que je trouve important de laisser mûrir la réflexion sur la durée. D'essayer de comprendre le processus, un peu m'imprégner avec une durée assez longue ». (entretien n°1)

La durée ne vise cependant pas seulement à prendre le temps de la réflexion avant de publier les résultats : le fait d'agréger les enquêtes permet d'accumuler un grand nombre d'observations, beaucoup plus que ce qu'une seule enquête permet de recueillir et d'analyser (en général quelques dizaines d'entretiens). Par ailleurs, il convient de remarquer que son approche spécifique de l'entretien ne relève pas, selon elle, de l'approche biographique, ni même de l'entretien non directif par exemple. Son usage de l'entretien comme technique de recueil de discours consiste à repérer ce qui est signifiant – car récurrent – dans les discours des enquêté(e)s. Le recoupement d'un individu à l'autre indique l'existence de points de vue proprement sociaux, avec des nuances selon les individus, et c'est cette récurrence qui atteste de la saillance sociale du point de vue exprimé :

« J'aime bien avoir un nombre assez conséquent d'entretiens. Par exemple, dans *Choisir son école*, c'est une enquête qualitative, mais ce n'est pas non plus 25 entretiens. Parce qu'il y a quand même beaucoup beaucoup d'entretiens. Parce que j'ai... peut-être mon approche n'est pas très biographique. Elle n'est pas très centrée sur la trajectoire des individus. Elle est très centrée sur, finalement, qu'est-ce qui revient de façon récurrente dans les discours des individus. Ce qui à la fois permet un tout petit peu de faire une forme de triangulation, de se dire qu'il y a un fondement assez pratique, puisqu'il y a de très nombreuses façons de recouper ce que disent les uns et les autres. Mais surtout ça me permet de retrouver, avec des petites nuances, quel est finalement un point de vue que l'on peut avoir sur l'école, en ayant 30, 40 personnes qui expriment ce point de vue. Après avoir lu très longuement les entretiens je commence à me faire une idée assez claire en ayant différentes personnes

qui ont parlé, à leur façon, de la même question. Je crois que c'est là où j'ai l'impression que je comprends⁸⁸ ». (entretien n°1)

Son approche s'ancre dans le raisonnement idéal-typique :

« Alors j'ai du mal à décrire le travail d'analyse de façon extrêmement rigoureuse parce que c'est vraiment pour moi totalement un va-et-vient entre des catégories analytiques que j'ai au départ, pour quelques-unes, l'analyse des matériaux, le fait, à partir d'une première analyse des matériaux, de construire des catégories analytiques un peu plus sophistiquées, retourner aux matériaux pour les tester, voir si on peut construire... En fait mon type de raisonnement est assez idéal typique, c'est le fait de construire beaucoup de modèles par types, en essayant que ces types soient de vrais types au sens wébérien du terme, c'est-à-dire que ce soit pas que des types descriptifs, c'est-à-dire ce n'est pas aller voir les entretiens et dire "voilà il y a un quart qui dit ceci, la moitié qui dit cela, un autre quart qui dit ceci", c'est plutôt essayer de construire des catégories qui aient un sens, qui soient des catégories pertinentes sociologiquement, par exemple comme instrumental, expressif, réflexif etc., et essayer de voir comment ça rencontre... non pas tant des groupes que l'on peut mesurer numériquement, mais quelle est la place que ça prend dans les préoccupations des parents » (entretien n°1)

Ce travail d'analyse a été réalisé en collaboration avec Marie-France Grosnion⁸⁹, et a pris essentiellement la forme de « fiches » produites manuellement à partir des entretiens⁹⁰. Agnès Van Zanten qualifie d'« artisanal » ce travail opéré sur les matériaux⁹¹. Marie-France Grosnion est intervenue surtout pour ce qui a donné lieu aux premiers chapitres, dans la 1^{re} partie du livre, soit les chapitres 1 et 2, puis 4 et 5, le chapitre 3 ayant été pris en charge directement par Agnès Van Zanten. Selon cette dernière, cette collaboration autour de la rédaction des fiches a pris essentiellement la forme d'échanges oraux, ce qui explique qu'il n'y ait pas de traces écrites de ce travail dans les archives de l'enquête. Ensuite, les choses se sont accélérées pour la publication de l'ouvrage, ce qui explique qu'elle ait davantage travaillé toute seule pour rédiger les chapitres de la 2nd partie du livre (chapitres 6 à 8). Il est à noter qu'outre les fiches sur les différentes dimensions (comprenant des extraits de verbatims d'entretiens, et classées par établissement étudié), d'autres fiches synthétiques, plus globales, ont ensuite été rédigées⁹².

5.2. – Les entretiens : quel crédit accorder au discours des enquêté(e)s ?

La recherche d'Agnès Van Zanten est marquée par l'importance accordée aux registres de justification mobilisés par les acteurs à propos d'un sujet éminemment sensible, car très normatif. Cela l'a amenée à questionner la différence entre les catégories « savantes » et « indigènes »⁹³, au sens où un certain nombre de parents reprennent à leur compte dans leurs discours des théories et savoirs sociologiques, en l'occurrence sur l'école, que le sociologue étudie à son tour. Il s'agit d'un point que la chercheuse a développé dans plusieurs publications (Van Zanten, 2002, 2007b), et sur lequel elle a insisté lors de l'entretien. Elle estime qu'il faut forcément prendre au

⁸⁸ Dans le de sens de « *comprendre avec quelles catégories les gens pensent* » (ici en référence à Geertz, 1983).

⁸⁹ Ingénieure d'études au CERLIS à l'époque de l'enquête (décédée depuis), elle avait déjà collaboré avec Agnès Van Zanten à l'époque où cette dernière était à Paris V.

⁹⁰ Cf. la série ana_inter dans les archives de l'enquête. On notera que c'est Maroussia Raveaud qui a pris en charge la rédaction des fiches pour le corpus des entretiens réalisés à Londres.

⁹¹ En entretien, Agnès Van Zanten se déclare incompétente sur le plan des outils informatiques, et assez réticente à recourir à ce type d'outil (tout comme l'était, selon elle, Marie-France Grosnion), préférant la méthode manuelle consistant à lire et relire les entretiens de manière approfondie (jusqu'à les connaître par cœur pour certains).

⁹² Les archives mises à disposition comprennent aussi parfois des copies d'entretiens annotés en vue d'établir les fiches.

⁹³ En référence à Berthelot, 2008 ou Geertz, 1983, 1986.

sérieux cette réflexivité. Elle souligne le fait que cette enquête l'avait beaucoup frappée car c'était la première fois qu'elle travaillait sur les classes moyennes-supérieures, et cela lui avait permis d'observer que ces dernières ont une plus grande propension à mobiliser ces théories dans leurs discours, en raison d'une exposition plus importante avec une sociologie plus ou moins vulgarisée⁹⁴.

Pour elle, ces discours sont parfois très construits, pour l'enquête, et bien qu'ils puissent prendre la forme d'une légitimation des pratiques, ils restent intéressants car ils permettent d'étudier les valeurs qui animent ceux qui les portent. Autrement dit elle estime que cela devient intéressant quand les enquêtés se sentent obligés de donner des explications. De son point de vue, il ne s'agit nullement de se situer dans une opposition entre d'un côté l'analyse d'un simple discours de légitimation *versus* l'analyse des pratiques réelles de choix de l'autre. Plutôt qu'un biais, elle a donc pris cette situation comme un objet d'étude en soi, qui lui a permis d'avancer sur son analyse :

« Je ne vois pas le discours de justification des parents comme un écran vis-à-vis de leurs vraies motivations, parce que je ne crois pas à une sociologie de l'intérêt dans lesquelles les gens sont... enfin certaines fractions des classes seraient seulement poussées par l'intérêt de leur enfant et tout le reste de leur discours viendrait masquer cet intérêt (...). Pour moi ça a été plutôt un outil pour l'enquête, donc je l'ai pris comme un objet extrêmement intéressant par rapport à ça. Mais de mon point de vue il est intéressant justement quand les gens se sentent obligés de donner des explications. Alors comme je vous le disais la dernière fois parfois ça a très bien fonctionné avec moi parce que les gens se situaient dans une position de sociologue... enfin vis-à-vis d'un sociologue et donc ils se disaient "mais vis-à-vis d'un sociologue il faut qu'on donne des justifications par rapport à ces comportements". Puis vis-à-vis de quelqu'un dont ils pensaient que, travaillant dans le service public, dans la recherche, il était plutôt en faveur de mesures de la mixité, qui était le point de vue politiquement correct. Et moi ça ne me gênait pas qu'ils situent là-dessus parce que plus ils essayaient de se justifier, moi je voyais beaucoup d'éléments qui étaient très riches pour mon enquête » (entretien n°2)

5.3-Les principales interprétations proposées dans Choisir son école

Seront exposées ici trois séries d'interprétations proposées dans l'ouvrage, à partir des entretiens réalisés avec les parents. D'abord, l'établissement d'une typologie des modalités de choix opérés par les parents. Ensuite, l'établissement d'une classification en quatre types, ou groupes, de parents. Enfin, l'exposé des principaux traits distinctifs des quatre groupes de classes moyennes.

5.3.1- Une typologie des différentes modalités du choix de l'école

Agnès Van Zanten distingue 4 grandes modalités du choix de l'école (Van Zanten, 2009a, p. 7). Elle souligne que les deux premières modalités avaient déjà fait l'objet de plusieurs études – même si elles demeuraient insuffisantes pour éclairer la variété des situations locales, alors que les deux autres modalités étaient rarement mobilisées dans les débats publics :

– tout d'abord le choix opéré entre des établissements publics, en l'occurrence d'un « collège urbain défavorisé » vers un « collège urbain favorisé ». Les stratégies disponibles peuvent consister à effectuer des demandes de dérogation (en respectant donc le protocole de la carte scolaire), ou à contourner les règles (via des passe-droit, de fausses déclarations de résidence, etc.) ;

⁹⁴ Qui a pu prendre deux formes typiques : soit des formes de fatalisme, soit des stratégies pour échapper aux déterminismes, en référence notamment aux thèses de Bourdieu et Passeron ou encore à celles de Baudelot et Establet.

- ensuite le recours aux choix non régulés d'établissements privés⁹⁵ ;
- ensuite le choix de la mobilité résidentielle pour se rapprocher des meilleurs établissements publics, qui s'apparente à une forme de « fuite » ;
- enfin la prise de parole au sein des établissements, pour essayer d'améliorer les choses en interne⁹⁶.

On notera qu'est ici mobilisé notamment le modèle que Hirschmann (1970) donne des modalités principales d'action des usagers mécontents vis-à-vis des organisations : *exit*, *voice*, et *loyalty*.

5.3.2- Une classification des parents en 4 groupes

Contre le postulat d'uniformité des réponses des classes moyennes, Agnès Van Zanten a posé l'existence d'intérêts partiellement divergents entre différentes fractions des classes moyennes. Afin d'opérationnaliser cette hypothèse, elle a construit une classification comprenant 4 groupes : les « technocrates », les « intellectuels », les « médiateurs » et les « techniciens » (cf. figure 8). Pour elle, il s'agit d'un « *tableau de pensée* » qui « *vise à proposer un cadre interprétatif global d'une pratique, les choix scolaires, et plus généralement des modèles éducatifs que mettent en œuvre des ensembles socioculturels spécifiques* » (Van Zanten, 2009a, p. 18). Les enquêtés se classent entre ces 4 catégories de la manière suivante, les effectifs par PCS étant par ailleurs précisés. On voit notamment que les « technocrates » sont de loin les plus nombreux, les « médiateurs » étant quant à eux de loin les moins nombreux.

Pour ce faire, elle a eu recours à plusieurs séries de travaux, exposés en particulier en introduction et en conclusion de l'ouvrage. On trouve d'abord dans cette typologie l'opposition entre le « savoir » et le « pouvoir », ou entre la « technique » et les « humanités », qui est au fondement du système d'oppositions développé par Pierre Bourdieu dans *La distinction* (1979), ouvrage sur lequel la chercheuse indique s'être principalement appuyée (Van Zanten, 2009a, p. 19). Pour caractériser plus finement les différences au sein des classes moyennes (salarisées), elle a également mobilisé les conclusions des travaux sur les « nouvelles classes sociales ». Parmi ceux-ci, elle s'est appuyée notamment sur les analyses d'Alvin Gouldner (1979), lequel distingue deux sous-groupes, les « humanistic intellectuals » et la « technical intelligentsia », suivant le type d'autonomie (intellectuelle ou hiérarchique) et le rapport à la connaissance (critique ou instrumental) que leurs membres privilégient. Elle indique s'être également appuyée sur les travaux de Steven Brint (1984) et de Michèle Lamont (1987), qui opposent les managers aux professionnels de la culture et du social, sur la base de leurs attitudes politiques et de leur rapport au profit. Pour Agnès Van Zanten, ces catégories recoupent en partie celles des derniers travaux de Basil Bernstein (1975, 2003) distinguant des familles « néopositionnelles » (correspondant à ses « technocrates ») et des familles « relationnelles » (correspondant à ses « intellectuels » et ses « médiateurs »), autour notamment du couple « instrumental / expressif ». Enfin, la chercheuse a également mobilisé le constat, ancien, de l'existence en France de grandes différences entre « gens du privé et gens du public » (De Singly, Thélot, 1988), les « technocrates » et les « techniciens » se situant plutôt du côté du privé, tandis que les « intellectuels » et les « médiateurs » se situent plutôt du côté du public.

⁹⁵ Agnès Van Zanten insiste sur le fait que le privé ne peut plus être assimilé aussi secteur religieux, mais est devenu un refuge social pour les parents (Van Zanten, 2006a).

⁹⁶ Agnès Van Zanten avait déjà appréhendé cette modalité dans *L'Ecole de la périphérie*, à travers la « colonisation » des établissements de quartier, qui permet aux parents ne pouvant pas choisir de « *continuer à être des parents actifs* » (2009, p. 9). Autre modalité d'action : le choix des options rares ou distinctives (latin, grec, langue vivante rare, classe option musique ou artistique, etc.) est analysé comme un élément d'une stratégie destinée à accéder à un établissement de meilleur niveau auquel l'enfant n'est pas supposé accéder en respectant la carte scolaire.

Figure 8 : Classification des parents en 4 groupes

PCS \ Groupe ⁹⁷	Technocrates (70)	Intellectuels (38)	Techniciens (29)	Médiateurs (10)
	Cadres d'entreprises (45)	Professions libérales ⁹⁸ (17)	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (8)	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés (8)
	Ingénieurs (19)	Professions intellectuelles et artistiques (11)	Artisans et commerçants (8)	Employés de la fonction publique (2)
	Professions libérales (4)	Cadres de la fonction publique (10)	Techniciens (7)	/
	Chefs d'entreprises (2)	/	Employés des entreprises (6)	/

Agnès Van Zanten souligne le fait que, pour comprendre cette classification, il faut bien prendre en compte que toutes les catégories identifiées ne se posent pas les mêmes questions au même degré. Par exemple, les « technocrates » se caractérisent par un attachement au choix affiché, assumé, selon un principe libéral, sans s'attarder sur les conséquences sociales de leurs choix, ou bien considèrent que c'est au politique d'en corriger les éventuelles conséquences. Pour leur part, les « intellectuels » sont attachés à l'idéologie du service public ou de l'intégration et se retrouvent souvent écartelés entre ce que leur commandent leurs idéaux collectifs d'un côté et les contraintes pratiques au niveau individuel de l'autre.

5.3.3- Principaux traits distinctifs des quatre types des classes moyennes

Ces groupes de parents se distinguent donc par un certain nombre de traits qui caractérisent des manières différentes de se situer par rapport au « dilemme du choix » (cf. figure 9). Ces « traits » correspondent au modèle d'analyse exposé à la fin de l'introduction de l'ouvrage, lequel organise les huit chapitres développés. Ces derniers s'ordonnent autour de grandes « catégories » qui renvoient d'une part aux « motifs du choix » ou aux éléments des « stratégies » suivies par les parents (première partie de l'ouvrage, chapitres 1 à 4) et d'autre part aux types de « médiation collective » entre ces stratégies et l'« environnement » dans lequel les choix sont opérés, soit des configurations sociales plus larges (seconde partie de l'ouvrage, chapitres 5 à 8). Ces traits peuvent être vus comme des modalités actualisant les différentes formes possibles de ces « catégories », dans un champ de possibles limité. Dit autrement, la combinatoire (unique) de ces traits distingue les « classes » de parents autour de grandes manières d'envisager et de régler le choix de l'école⁹⁹. Afin de donner à comprendre les

⁹⁷ Ce tableau porte sur un effectif de 147 enquêtés (les couples comptent pour un seul enquêté) ; n'ont pas été inclus par Agnès Van Zanten les parents de milieu populaire (12 ouvriers) ni les 8 enquêtés de la catégorie « autres ». Source : Tableau des « positions des différentes PCS dans les quatre types de classes moyennes » (Van Zanten, 2009a, p. 20).

⁹⁸ Dans une publication ultérieure, Agnès Van Zanten précise qu'il s'agit surtout de professions traitent directement de l'humain et du social – notamment des psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes (Van Zanten, 2013a).

⁹⁹ Certains « traits » peuvent être communs à plusieurs types : par exemple le « libéralisme contextuel » se retrouve aussi bien chez les « techniciens » que chez les « médiateurs ». Les modalités n'étant pas toujours mutuellement exclusives, il n'y a donc pas de distinction absolument nette entre les classes.

éléments constitutifs de ces types, le tableau synthétique exposé en conclusion de l'ouvrage a ici été repris et adapté¹⁰⁰.

Figure 9 : Principaux traits distinctifs des quatre types des classes moyennes

Catégories / Traits	Technocrates	Intellectuels	Techniciens	Médiateurs	Chapitre
<i>Visées ou motifs individuels</i>	instrumentalisme	instrumentalisme et réflexivité	instrumentalisme et expressivité de repli	expressivité d'ouverture	chap. 1
<i>Idéaux collectifs</i>	méritocratie de classe et intégration par cloisonnement	équité et intégration par côtoisement	méritocratie et intégration par côtoisement	équité et intégration par côtoisement	chap. 2
<i>Raisonnements fondant les jugements</i>	croissance dans l'effet établissement dans le secteur privé	croissance modérée dans l'effet établissement public	croissance dans l'effet établissement	croissance modérée dans l'effet établissement	chap. 3
<i>Ressources plurielles mobilisées</i>	ressources économiques et culturelles	ressources culturelles et sociales	ressources limitées	ressources sociales	chap. 4
<i>Type de négociation intrafamiliale</i>	négociation par encerclement	négociation par argumentation	négociation par imposition ou par délégation	négociation par argumentation et délégation	chap. 5
<i>Poids des réseaux locaux</i>	entre-soi de classe	enclave « gentrifiée »	quartiers mélangés	enclave « gentrifiée » et quartiers mélangés	chap. 6
<i>Perception subjective de l'offre éducative</i>	préférence pour l'enseignement privé	alternance public/privé	alternance public/privé	préférence pour l'enseignement public	chap. 7
<i>Type de registre politique privilégié</i>	libéralisme affiché	libéralisme honteux	libéralisme contextuel	libéralisme contextuel	chap. 8

6-Postface

Pour clore cette enquête sur l'enquête *Choisir son école*, il faut dire quelques mots de la postérité de cette recherche. Cette postface apporte d'abord des informations sur la manière dont Agnès Van Zanten a exploité cette enquête et sur les suites qu'elle lui a données. Elle traite ensuite, toujours selon le point de vue de la chercheuse, de la généralisation possible du modèle de choix de l'école, pour finir sur quelques pistes de prolongement et de réutilisation.

6.1-L'exploitation de l'enquête

Sont reprises ici les principales publications réalisées sur la base de cette enquête par Agnès Van Zanten, ainsi que celles réalisées par des membres des différentes équipes s'étant succédé dans le temps. On dira également quelques mots de la manière dont l'enquête a été valorisée au-delà des publications.

6.1.1-Bilan des principales publications scientifiques tirées de l'enquête¹⁰¹

VAN ZANTEN Agnès, 2002, « La mobilisation stratégique et politique des savoirs sur le social : le cas des parents d'élèves des classes moyennes », *Education et sociétés*, 9(1), p. 39-52.

¹⁰⁰ Source : Tableau 2 « Principaux traits distinctifs des quatre types des classes moyennes » (Van Zanten, 2009a, p. 238).

¹⁰¹ Ces publications sont présentées par ordre chronologique de parution. A noter que toutes les publications ici référencées ne sont pas mobilisées dans le corps du texte du rapport.

- [<http://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2002-1-page-39.htm>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2003a, « Les classes moyennes et la mixité scolaire. Collèges et parents dans deux communes des Hauts-de-Seine », *Les annales de la recherche urbaine*, n°93.
- [<http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/espaces-de-concurrence-et-circuits-de-a368.html>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2003b, "Middle-class Parents and Social Mix in French Urban Schools : reproduction and transformation of class relations in education", *International Studies in Sociology of Education*, 13 (2), p. 107-123.
- [<http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/09620210300200106>]
- VAN ZANTEN Agnès (en collaboration avec Sylvie Da Costa et Elena Roussier-Fusco), 2003c, *Les espaces locaux d'interdépendance entre collèges. Étude de cas dans la région parisienne*, Rapport de recherche, Paris, Sciences Po – OSC.
- GOMBERT Philippe, Van Zanten Agnès, 2004, « Le modèle éducatif du pôle "privé" des classes moyennes : ancrages et traductions dans la banlieue parisienne », *Education et sociétés*, n°14, p. 67-83. [<http://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2004-2-page-67.htm>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2004, "Education restructuring in France : Middle-class parents and educational policy in metropolitan contexts", in Linblad S. et Popkewitz T. (ed.), *Educational restructuring : (Re)Thinking the Problematics of Reform*, New York, Information New Age, p. 167-190.
- RAVEAUD, Maroussia, BALL Stephen J., VAN ZANTEN Agnès, 2005, *Le choix de l'école et ses effets sur la polarisation scolaire et urbaine à Paris et à Londres*, Rapport de recherche, Paris, Sciences Po – OSC.
- VAN ZANTEN Agnès, « Lieu d'habitation et offre scolaire », *Informations sociales*, n°123, p. 66-73. [<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-3-page-66.htm>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2006a, « Une discrimination banalisée ? L'évitement de la mixité sociale et raciale dans les établissements scolaires », in Didier Fassin, Eric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, La Découverte, p. 195-210. [<http://www.cairn.info/de-la-question-sociale-a-la-questionraciale--9782707158512-page-195.htm>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2006b, « Les choix scolaires dans la banlieue parisienne : défection, prise de parole et évitement de la mixité », in Hugues Lagrange (dir.), *L'épreuve des inégalités*, Paris, PUF, p. 315-350. [<http://www.cairn.info/l-epreuve-des-inegalites--9782130558149-page-315.htm>]
- MAROY Christian, VAN ZANTEN Agnès, 2007, « Régulation et compétition entre établissements scolaires dans six espaces locaux en Europe », *Sociologie du travail*, 49(4), p. 464-478.
- [<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0038029607001082>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2007a, « Individualisme et solidarité dans les choix éducatifs des familles », in Serge Paugam (dir.), *Repenser la solidarité : L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, p. 705-722.
- [<http://www.cairn.info/repenser-la-solidarite--9782130544272-page-705.htm>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2007b, « Reflexividad y elección de la escuela por los padres de la clase media en Francia » *Revista de Antropología Social*, n°16, p. 245-278.
- [<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01021368/>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2007c, "School differentiation and segregation in the Parisian periphery : an analysis of urban school's logics of action and their effects", in W.T Pink, G.W Noblit (ed.), *International Handbook of Urban Education*, Springer, p. 431-446.
- RAVEAUD Maroussia, VAN ZANTEN Agnès, 2007, "Choosing the local school? Middle class parents' values and social and ethnic mix in London and Paris", *Journal of Education Policy*, 22 (1), p. 107-124. [<http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/02680930601065817>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2008a, "Régulation et rôle de la connaissance dans le champ éducatif en France: Du monopole à l'externalisation de l'expertise ?", *Sociologie et sociétés*, 40(1), p. 69-92.
- [<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01021889/>]

- VAN ZANTEN Agnès, 2008b, "Parental closure strategies and new educational inequalities : New opportunities, new dividing lines", in Miguel Pereyra (ed.), *Changing Knowledge and Education. Communities, Mobilities and New Policies in Global Societies*, Francfort, Peter Lang.
- VAN ZANTEN Agnès, 2009a, *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, PUF.
- VAN ZANTEN Agnès, 2009b, « Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°180, p. 25-34.
[<http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2009-5-page-24.htm>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2009c, « Le travail éducatif parental dans les classes moyennes et supérieures : deux modes contrastés d'encadrement des pratiques et des choix des enfants », *Informations sociales*, n°154, p. 80-87. [<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-4-page-80.htm>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2009d, « La fin de la méritocratie ? Les stratégies éducatives des classes moyennes », in Jean-Louis Derouet, Marie-Claude Derouet-Besson (dir.), *Repenser la justice dans le domaine de l'éducation et de la formation*, Bruxelles, De Boeck Université, p. 231-244.
- FELOUZIS George, DRONKERS Jaap, VAN ZANTEN Agnès, 2010, "Education markets and school choice", *Educational Research and Evaluation*, 16(2), p. 99-105.
[<http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13803611.2010.484969>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2010a, « Choix de l'école et inégalités scolaires : Le rôle des ressources culturelles et économiques des parents », *Agora débats/jeunesses*, n°56, p. 35-47.
[<http://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2010-3-page-35.htm>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2010b, « Déménager ou "coloniser" le collège du quartier ? Les choix résidentiels et scolaires des classes moyennes supérieures dans la banlieue parisienne », in Jean-Yves Authier, Catherine Bonvalet, Jean-Pierre Lévy (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 149-167.
- VAN ZANTEN Agnès, 2010c, « Le choix de l'école à la croisée des visées personnelles et des idéaux collectifs », in Choukri Ben-Ayed (dir.), *L'école démocratique. Vers un renoncement politique ?*, Paris, Armand Colin, p. 150-159.
- VAN ZANTEN Agnès. 2011a, « Compétition et choix dans le champ scolaire. Un modèle statutaire d'analyse des logiques institutionnelles et sociales », *Lien social et politiques*, n° 66, p. 179-196.
[<https://www.erudit.org/revue/lsp/2011/v/n66/1008878ar.html>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2011b, « La pluralité des motifs du choix des établissements privés catholiques par les familles des classes moyennes urbaines », in Bruno Poucet (dir.), *L'État et l'enseignement privé. L'application de la loi Debré (1959)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 183-197.
- DA COSTA Sylvie, VAN ZANTEN Agnès, 2011, « L'enseignement privé entre mission, management et marché », in Bruno Poucet (dir.), *L'État et l'enseignement privé. L'application de la loi Debré (1959)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 291-307.
- VAN ZANTEN Agnès, 2012, « Les politiques de choix de l'école et leurs effets », in Noémie Houard (dir.), *Politique de la ville. Perspectives françaises et ouvertures internationales*, Paris, La Documentation française/Centre d'Analyse Stratégique, p. 111-130.
- VAN ZANTEN Agnès, 2013a, « La compétition entre fractions des classes moyennes supérieures et la mobilisation des capitaux autour des choix scolaires », in Philippe Coulangeon, Julien Duval (dir.), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, p. 278-289.
[<http://www.cairn.info/trente-ans-apres-la-distinction-de-pierre-bourdieu--9782707176677-page-278.htm>]
- VAN ZANTEN Agnès, 2013b, "A good match: Appraising worth and estimating quality in school choice", in Jens Beckert, Christine Musselin (ed.), *Constructing Quality. The Classification of Goods in the Economy*, Oxford, Oxford University Press, p. 77-99.

6.1.2- Exemples d'autres publications basées sur l'enquête

GOMBERT Philippe, 2006, *Pragmatisme, éducation, nouvelles classes moyennes : le cas des associations de parents d'élèves*, Thèse de doctorat en Sociologie, IEP de Paris.

GOMBERT Philippe, 2008, *L'École et ses stratégies, Les pratiques éducatives des nouvelles classes supérieures* (Publication remaniée de la thèse), Rennes, Presses Universitaire de Rennes,

OBERTI Marco, 2007, *L'Ecole dans la ville : ségrégation-mixité-carte scolaire*, Presses de Sciences Po¹⁰²

ROUSSIER FUSCO Elena, 2007, *L'école primaire à l'épreuve de l'ethnicité : des politiques éducatives aux pratiques dans la salle de classe*, Thèse de doctorat en Sociologie, IEP de Paris.

6.1.3- Retour sur la valorisation de l'enquête

La première publication tirée de l'enquête – dans la revue *Education et sociétés* – a été réalisée assez tôt dans le processus de recherche, soit tout début 2002. En entretien, Agnès Van Zanten indique qu'elle n'avait pas eu la volonté de valoriser aussi tôt les résultats de l'enquête — mais qu'elle avait été très sollicitée de l'extérieur pour publier, ce qui explique d'ailleurs le nombre important d'articles et de chapitres produits à partir de cette recherche. Il en va de même de l'ouvrage, dont l'idée ne lui est venue que tardivement. Loin d'aborder de front l'ensemble des matériaux pour publier l'ouvrage, elle a donc été amenée à revisiter les matériaux plusieurs fois, successivement.

Outre ces publications et les événements scientifiques (non répertoriés ici) qui lui ont permis de présenter les résultats de cette recherche, Agnès Van Zanten indique en entretien avoir été amenée à discuter de ses travaux avec les médias et les acteurs eux-mêmes (notamment les acteurs du système éducatif, en particulier des collectifs d'enseignants, des inspecteurs d'académie, ou encore le personnel politique au niveau local ou national). Elle précise avoir été beaucoup sollicitée pour intervenir notamment autour de la contribution des stratégies parentales aux phénomènes de mixité et de ségrégation, des thèmes qui suscitent un fort intérêt politique mais aussi dans le monde de la recherche. Elle déclare avoir accepté nombre de ces sollicitations considérant que cela fait partie de son travail de sociologue¹⁰³, s'agissant *a fortiori* d'un enjeu social et politique saillant. Elle ajoute prendre plaisir à communiquer avec le grand public, disséminer ce travail au-delà de la seule communauté académique¹⁰⁴, une telle démarche permettant également de rétablir une sorte de « vérité » concernant les discours publics dominants autour du choix de l'école. En effet, bien que cela ne concerne qu'une fraction de parents, la tension est cependant construite de manière très forte dans les médias, qui accorderaient selon elle beaucoup de poids aux discours dénonçant certaines catégories sociales – surtout les « intellectuels » – censées être particulièrement hypocrites. La chercheuse indique s'être lancée dans cette étude dans le but de déconstruire cette image médiatique ; cela l'a amenée à mettre en lumière le poids des « technocrates », sur lesquels on s'attarde généralement peu dans les médias mais qui ont pourtant des stratégies de ségrégation radicales et contribuent activement au phénomène de clôture sociale :

« Je crois qu'il y a encore parfois une tendance en France de tomber dans ce discours de dénonciation, qui est parfois un discours plus journalistique, et qui d'ailleurs, à mon avis est d'autant plus non pertinent qu'il revient à mettre le doigt... enfin accuser principalement de l'échec de l'école...

¹⁰² L'ouvrage comporte une partie qualitative sur les stratégies éducatives et résidentielles des parents et creuse la mise en œuvre du choix de l'école et du choix résidentiel (p. 198, tableau 17, référence à 79 entretiens).

¹⁰³ Agnès Van Zanten ajoute que cela lui permet généralement d'apprendre beaucoup de choses sur les phénomènes étudiés, notamment la politique en actes, et la force à affiner ses modes d'interprétation.

¹⁰⁴ Agnès Van Zanten a par ailleurs été nommée (de 2012 à 2014) au Conseil économique et social en tant que personnalité qualifiée de la Section de l'éducation, de la culture et de la communication.

de l'intégration à l'école aujourd'hui ces catégories-là (les « intellectuels »), et non pas les catégories de technocrates qui tout simplement se contentent de changer de quartier ou d'aller vers le privé, et qui ne tiennent pas du tout de discours de justification, pour qui voilà, c'est la bonne décision, point. Mais sur lesquels on s'attarde finalement assez peu. » (entretien n°2)

6.2. Quelle généralisation possible du modèle de choix de l'école ?

A travers la publication de cet ouvrage il s'agissait pour Agnès Van Zanten, plutôt que d'« *étudier finement des choix localisés* », de proposer un véritable « *modèle théorique des choix scolaires* » en arguant du fait qu'on disposait, au milieu des années 2000, d'un recul suffisant sur les conséquences du système de désectorisation mis en place au milieu des années 1980. Cependant, elle précise bien analyser « *des choix situés* », sans donc prétendre que « *que les phénomènes observés puissent être généralisés à tout type de contexte* » (Van Zanten, 2009a, p. 12-13). Elle écrit notamment, en conclusion de l'ouvrage, que les parents ont une vision très segmentée de l'offre scolaire publique dans les contextes franciliens étudiés, et que pour cette raison les analyses proposées ne peuvent être transposées « *qu'avec beaucoup de précautions à d'autres contextes métropolitains et urbains* » (Van Zanten, 2009a, p. 235). Postérieurement elle estime néanmoins que certaines analyses peuvent être généralisées, avec prudence, à l'ensemble de l'enseignement secondaire, notamment parce qu'en France le collège est conçu comme l'antichambre du lycée et partage avec lui de nombreux traits structurels, le clivage historique le plus marquant étant celui entre l'enseignement primaire et secondaire (Van Zanten, 2011).

La chercheuse souligne deux séries de limites à ce modèle théorique. La première série d'éléments renvoie aux motifs individuels et aux effets contextuels des choix scolaires (Van Zanten, 2009a, p. 233-236). Ici, Agnès Van Zanten développe au moins trois séries d'auto-critiques. La première série renvoie au fait de « *minimiser – ou plutôt ne pas explorer de façon aussi détaillée – les déterminants antérieurs du choix et notamment le rôle de l'origine sociale des parents ainsi que de leur trajectoire scolaire, notamment des choix que les parents ont fait pour eux* » (en particulier savoir s'ils ont été dans le public ou le privé), ce qui aurait supposé de mener des entretiens biographiques mais qui n'a pas été fait. La deuxième série de critiques renvoie au « *peu d'attention accordé aux émotions, notamment à l'angoisse que suscite le choix chez de nombreux parents, et au "travail émotionnel" des mères auprès de leurs enfants* », thème qui mériterait selon elle d'être exploré via notamment des observations ou en creusant les aspects plus psychologiques liés à la personnalité des enfants par exemple (Van Zanten, 2009a, p. 148). La troisième série de critiques renvoie au fait que « *l'analyse du rôle des médiations reste incomplète sans une meilleure appréciation du rôle des autres acteurs locaux, notamment des professionnels de l'éducation et des autorités éducatives locales* ». Concernant ce dernier point, la chercheuse écrit avoir mené des travaux sur ce thème mais avoir « *jugé trop ambitieux à ce stade de faire converger dans un même ouvrage nos analyses sur le choix et celles sur le fonctionnement des marchés scolaires* ».

La deuxième série de limites concerne la manière dont les identités de classes ont été saisies dans l'ouvrage, en lien avec le choix de l'école (Van Zanten, 2009a, p. 236-237). A ce propos, Agnès Van Zanten énonce deux écueils. Un premier écueil renvoie à la classification proposée. Selon ses propres termes, les conclusions de l'ouvrage sont limitées par un problème de représentation des différents sous-groupes : les « médiateurs » et les « techniciens » ne sont pas assez nombreux, et surtout hétérogènes¹⁰⁵. Ce problème est lié, de son point de vue, au fait que la

¹⁰⁵ Elle précise qu'elle a eu du mal à constituer le quatrième type des « techniciens », notamment parce qu'elle a agrégé dans ce groupe des PCS hétérogènes (professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises ;

classification a été construite assez tardivement dans le processus d'enquête. Elle estime avoir surtout identifié deux grands types idéaux – les « technocrates » et les « intellectuels » – au sens où elle a beaucoup plus travaillé ces modèles-là car il y avait beaucoup plus de matériaux empiriques disponibles pour décrire les cas correspondants (car il y a eu, on le rappelle, davantage d'entretiens menés avec des membres des classes moyennes supérieures). Cela lui a permis de développer des interprétations qu'elle juge « *“consistantes” du point de vue de leur étayage empirique* ». Autre facteur mentionné en entretien, ces deux catégories se caractérisent par des stratégies beaucoup plus affirmées et sophistiquées, donc plus faciles à mettre en lumière, comparativement aux « techniciens » et aux « médiateurs ». Un second écueil est « *d'avoir choisi la profession du père pour caractériser des dynamiques familiales dans lesquelles les mères jouent un rôle prépondérant et des mères qui, pour la plupart, exercent aussi une activité professionnelle même si le poids des classes moyennes supérieures et des familles nombreuses parmi les interviewées s'est traduit par une surreprésentation des mères au foyer, notamment chez les “technocrates”* ». Sur ce point, « *face à la difficulté de construire des catégories en tenant compte de la “mixité professionnelle” des couples* », la solution adoptée a consisté à opter pour « *une approche attentive au niveau d'éducation des mères dans chaque catégorie, étant donné l'importance de cette variable dans les pratiques éducatives des familles* »¹⁰⁶.

Plusieurs pistes ont pour leur part été abandonnées ou moins exploitées. Dans la continuité de ce qui précède, Agnès Van Zanten déclare, en entretien, avoir insuffisamment creusé l'entrée par la négociation familiale des choix. Il aurait été possible, selon elle, d'exploiter davantage cette piste en mobilisant des problématiques de sociologie de la famille, en montrant notamment comment le choix de l'école se négocie entre les conjoints – par exemple en comparant davantage les entretiens individuels et les entretiens de couple. Elle estimait cependant qu'il n'y avait pas assez de matériaux adaptés dans l'enquête, trop peu de couples ayant été interrogés – l'enquête n'avait pas en effet été programmée pour étudier ce volet-là. En outre, la grille d'entretien elle-même ne permettait pas, de son point de vue, de recueillir suffisamment d'informations sur cet aspect, le questionnement sur la négociation familiale étant apparu bien après que le terrain a été réalisé. La chercheuse estime cependant disposer d'éléments sur les divergences avec le conjoint ou sur la manière dont les discussions sur le choix pouvaient être menées, *via* les informations fournies dans les entretiens individuels, même si ces informations n'ont pas été systématiquement collectées. Au total, il s'agit selon elle d'un « *impensé de l'enquête* », qui renvoie plus largement à une sorte de point aveugle de la littérature, lié à un manque d'articulation entre la sociologie de l'éducation et la sociologie de la famille. Bien que cette question soit aujourd'hui en partie traitée par la sociologie du genre, cela reste un domaine sur lequel, de son point de vue, il n'y a pas encore le dialogue qu'elle appelle de ses vœux. A titre d'illustration, on peut citer avec elle le *legworking* étudié par les anglo-saxons, qui désigne l'activité prise en charge surtout par les femmes, consistant en un important travail de recueil de l'information « *chaude* », *via* les discussions avec d'autres parents (par exemple à l'entrée sortie de l'école). On peut également citer le *ranking*, désignant l'activité, prise en charge surtout par les hommes, consistant à aller chercher des informations davantage « *froides* » (par exemple *via* des palmarès, etc.)¹⁰⁷.

artisans et commerçants ; techniciens ; employés des entreprises), mais aussi parce que ce groupe partage beaucoup de traits avec les parents de milieu populaire, qu'elle n'a pas inclus dans la typologie (Van Zanten, 2009a, p. 241).

¹⁰⁶ Sur ce point, se reporter à l'annexe 2, tableau 3, p. 265.

¹⁰⁷ Agnès Van Zanten cite à ce propos des travaux de *gender studies* (ex : David, West, Ribbens, 1994, ou Reay, 1998).

A la lumière des recherches qu'elle a consacrées ultérieurement à la formation des élites ou à l'orientation vers l'enseignement supérieur, elle a pu approfondir un certain nombre d'hypothèses formulées à partir de l'enquête *Choisir son école*, et notamment l'idée que l'accompagnement familial de la scolarité variait selon le niveau (social ou d'enseignement) considéré. Par exemple, elle a pu observer que plus on se concentre sur l'élite ou le lycée, plus le rôle des pères est important dans l'orientation scolaire, alors que le choix du collège est encore très fortement délégué à la mère. A posteriori, elle estime donc que le fait d'avoir interrogé essentiellement des mères était, rétrospectivement, moins problématique. Elle indique toutefois qu'une chose continue de lui poser vraiment problème : la manière de prendre en compte la profession de la mère – et donc le niveau d'homogamie du couple. Par exemple, pour les enquêtes qu'elle a menées plus récemment, elle a pu constater un modèle type de configuration familiale caractérisant les enfants qui réussissent à entrer dans les grandes écoles : un père cadre (« technicien ») et une mère enseignante (« intellectuel »). Selon son modèle théorique cette hybridation est efficace car le cumul des différents capitaux favorise l'accès à l'élite.

Par ailleurs, elle estime avoir insuffisamment exploité la dimension proprement politique des choix. A ce propos, elle déclare en entretien avoir dû rédiger dans l'urgence le dernier chapitre de l'ouvrage consacré à cette question, pour des raisons éditoriales. Elle estime que quelque mois de plus et quelques entretiens complémentaires lui auraient sans doute permis de mettre en valeur des analyses effectuées par ailleurs mais non publiées – mais dont on va voir qu'elles ont en fait été en partie exploitées plus tardivement.

Enfin elle estime avoir peu développé l'entrée par l'ethnicité dans les publications, malgré un chapitre publié sur ce thème (Van Zanten, 2006a). Si elle n'a pas investi la question de l'ethnicité via les publications, en revanche elle explique avoir été fréquemment sollicitée pour des interventions publiques autour des questions de ségrégation et de mixité, beaucoup plus que pour parler du choix de l'école *stricto sensu*.

6.3–Les pistes de prolongement et de réutilisation

Agnès Van Zanten déclare en entretien que le fait d'avoir étudié uniquement des villes de banlieue a empêché de saisir le cas des parents qui envoient leurs enfants à Paris ; or ce sont eux qui choisissent le plus, qui sont les plus stratégiques, ou dont on peut penser qu'ils ont les stratégies les plus sophistiquées. Malgré ces limites, la chercheuse ne regrette pas aujourd'hui cette comparaison, estimant qu'elle lui a permis de voir beaucoup de choses.

A la suite de la publication de l'ouvrage, Agnès Van Zanten a prolongé cette série de recherches à l'appui de deux autres enquêtes. D'abord dans le cadre d'une enquête financée par l'ADEP, à la fin des années 2000¹⁰⁸, à l'occasion de laquelle elle est retournée à Montreuil. En étudiant les associations de parents d'élèves, et notamment leur mobilisation contre la modification de la carte scolaire (i.e. contre le changement de secteur scolaire), l'idée était, pour la chercheuse, d'approfondir l'action des parents – envisagés comme des acteurs politiques – et notamment leurs pressions exercées vis-à-vis du système politique. Elle déclarait en entretien avoir pu constater qu'à cet égard, les situations sont très différentes selon les communes, malgré le cadre réglementaire national, car joue fortement la forme d'organisation politique des collectifs ou des associations de parents. Ensuite, en menant entre 2010 et 2011, en collaboration avec Sylvie Da Costa, une enquête ethnographique portant sur les effets de la décentralisation et de

¹⁰⁸ Il s'agit de l'Association des défenseurs de l'école publique ; cette période correspond à la mise en place de l'assouplissement de la carte scolaire, consécutivement à l'accession au pouvoir de Nicolas Sarkozy en 2007.

l'assouplissement de la carte scolaire. Cette enquête a été réalisée à partir du cas de l'action des établissements et des familles à l'échelle d'une ville dans laquelle a été menée une opération importante de resectorisation en 2010 (Da Costa, Van Zanten, 2011)¹⁰⁹.

Par ailleurs, la chercheuse a engagé plusieurs réflexions destinées à approfondir certaines hypothèses développées dans *Choisir son école*. D'abord à propos de la délimitation des frontières entre les classes moyennes, qui est au cœur de l'ouvrage. En entretien elle confie souhaiter creuser aujourd'hui le thème de la différenciation horizontale entre classes, estimant qu'à ce sujet une piste intéressante est fournie par les travaux qualitatifs sur les classes sociales en Grande-Bretagne, comme ceux de Mike Savage par exemple. Un axe de questionnement consiste, selon elle, à se demander quelles sont les évolutions des classes moyennes et supérieures, en lien avec la problématique de leurs pratiques culturelles, de leurs pratiques scolaires et de leurs pratiques de vote. Elle ajoute avoir le projet de réaliser un ouvrage consacré à l'enseignement privé, à partir du cas de Vincennes. En effet, un prolongement de l'enquête sur Vincennes, que l'ouvrage *Choisir son école* ne montre pas, renvoie à la thèse (non encore achevée) de Sylvie Da Costa sur l'enseignement privé, menée sous sa direction. Agnès Van Zanten envisage également de réaliser un ouvrage sur les politiques éducatives de terrain, qui comprendrait une partie consacrée à l'action politique des parents.

Interrogée sur les possibilités de réutilisation de l'enquête, la chercheuse formule en entretien au moins deux suggestions. Une piste à peine ébauchée dans l'ouvrage consisterait à investiguer les opinions que les parents ont de l'enseignement en général, en particulier des programmes d'enseignement, ou encore l'image qu'ils se font de la hiérarchie entre établissements. Une seconde suggestion est d'ordre méthodologique, Agnès Van Zanten se déclarant disposée à collaborer avec tout chercheur secondaire pour reconstituer le contexte de l'enquête, afin de ne pas forcer l'interprétation des matériaux :

« Je crois que dans ce que je vous ai dit j'ai essayé d'être assez claire sur un certain nombre de limites, donc moi autant je suis extrêmement favorable à la réutilisation des matériaux, autant je suis très sensible au moins à deux dimensions. L'une c'est les limites de l'enquête que j'ai essayé de souligner, dans les personnes qui ont été interrogées, les questions qui ont été posées ou qui n'ont pas été posées, les thèmes qui ont été abordés ou pas abordés, etc. Et après bien sûr je suis très sensible dans mes recherches aussi à cette dimension de contextualisation. Donc je pense qu'il est très important que des personnes qui voudraient utiliser ces matériaux soient très sensibles aussi au contexte dans lequel ils ont été menés, en disant qu'il ne faut pas les extraire comme ça du contexte. [...]. Après effectivement je pense que chaque chercheur, chaque nouvelle génération de chercheurs, chaque chercheur qui appartient à telle ou telle approche, etc., va avoir des pistes. Après il faut voir... mais ne pas forcer ces pistes sur les matériaux. Je suis très curieuse de voir si effectivement il pourrait y avoir une utilisation de ces matériaux, et dans ces cas là je serai tout à fait heureuse d'échanger avec ces personnes pour justement évoquer les possibles limites et intérêt d'utiliser les matériaux en question ». (entretien n°2)

Bibliographie

¹⁰⁹ Cette enquête articule deux volets : entretiens (avec des responsables politiques et administratifs municipaux, principaux de collèges publics, directeurs d'école, représentants de la FCPE) et observations (gestion des dérogations par l'inspecteur d'académie ; séance du Conseil départemental de l'éducation nationale ; commission municipale chargée des dérogations au niveau de l'école primaire ; réunions publiques en lien avec un projet de resectorisation en cours).

Ouvrages

- VAN ZANTEN Agnès, 1990, *L'école et l'espace local : les enjeux des zones d'éducation prioritaires*, 1990, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 270 p. (Publication remaniée de la thèse, *L'école et le milieu local*, 1988, Université Paris V).
- VAN ZANTEN Agnès, PAYET Jean-Paul, ROULLEAU-BERGER Laurence, 1994, *L'école dans la ville : accords et désaccords autour d'un projet politique*, Paris, L'Harmattan.
- VAN ZANTEN Agnès, 2000, *L'école : l'état des savoirs*, (dir.), Paris, Éditions La Découverte, col. *Textes à l'appui. Série : L'état des savoirs*.
- VAN ZANTEN Agnès, 2001, *L'école de la périphérie : scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, Presses Universitaires de France, col. *Quadrige*.
- VAN ZANTEN Agnès, GROSPIRON Marie-France, KHERROUBI Martine, ROBERT (André D.), 2002, *Quand l'école se mobilise*, Paris, Éditions La Découverte.
- VAN ZANTEN Agnès, 2008, *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- VAN ZANTEN Agnès (co-dir.), DURU-BELLAT Marie (co-dir.), 2009, *Sociologie du système éducatif : les inégalités scolaires*, Paris, Presses Universitaires de France, col. *Licence Socio*.
- VAN ZANTEN Agnès, OBIN Jean-Pierre, 2010 (2^e ed.), *La carte scolaire*, Paris, Presses Universitaires de France, col. *Que sais-je ?* n° 3820.
- VAN ZANTEN Agnès, 2011 (2^e ed.), *Les politiques d'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France, col. *Que sais-je ?*. [<https://www.cairn.info/les-politiques-d-education--9782130585183.htm>]
- VAN ZANTEN Agnès, DURU-BELLAT Marie, 2012 (4^e ed.), *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin.
- VAN ZANTEN Agnès, FÉLOUZIS Georges, MAROY Christian, 2013, *Les Marchés scolaires*, Paris, Presses Universitaires de France, col. *Éducation et société*.
- VAN ZANTEN Agnès, 2015, *Les 100 mots de l'éducation*, Paris, Presses Universitaires de France.

Articles

- DEROUE Jean-Louis, HENRIOT Agnès, 1987, « Approches ethnographiques en sociologie de l'éducation : l'école et la communauté, l'établissement, la classe », *Revue française de pédagogie*, n° 78, p. 73-108 [http://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1987_num_78_1_2415].
- ANDERSON-LEVITT Kathryn, HENRIOT-VAN ZANTEN Agnès, 1992, « L'Anthropologie de l'éducation aux Etats-Unis : méthodes, théories et applications d'une discipline en évolution », *Revue française de pédagogie*, n° 101 p. 79-104 [http://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1992_num_101_1_1312].
- VAN ZANTEN Agnès, 2005, "Bourdieu as Education Policy Analyst and Expert: A Rich but Ambiguous Legacy", *Journal of Education Policy*, vol. 20, n° 6, p. 671-686.
- VAN ZANTEN Agnès, DA COSTA Sylvie, 2013, « La gestion de la carte scolaire dans la périphérie parisienne. Enjeux, dynamiques et limites de la gouvernance éducative locale », *Éducation & formations*, n° 83, p. 99- 106
http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/61/9/DEPP_EetF_2013_83_gestion_carte_scolaire_peripherie_parisienne_254619.pdf].

Autres publications citées

- BALL Stephen J., BOWE Richard, GEWIRTZ Sharon, 1995, "Circuits of schooling: a sociological exploration of parental choice of school in social class contexts", *The Sociological Review*, vol. 43, n° 1, p. 52-78 [<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-954X.1995.tb02478.x/abstract>].
- BALL Stephen J., 2003, *Class strategies and the education market: the middle classes and social advantage*, London, New-York, RoutledgeFalmer.
- BALLION Robert, 1980, « L'enseignement privé, une école "sur mesure" ? », *Revue française de sociologie*, 31(2), p. 203-231.
- BALLION Robert, 1991, *La bonne école. Évaluation et choix du collège et du lycée*, Paris, Hatier.
- BARRÈRE Anne, MARTUCELLI Danilo, 1997, « L'école à l'épreuve de l'ethnicité », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 75, p. 51-58 [http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Barrere.Martuccelli_ARU_75.pdf].
- BARTHON Catherine, 1997, « Enfants d'immigrés dans la division sociale et scolaire. L'exemple d'Asnières-sur-Seine », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 75, p. 70-78 [http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Barthon_ARU_75.pdf].
- BARTHON Catherine, 1998, « La ségrégation comme processus dans l'École et dans la Ville », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 14, n° 1, p. 93-105 [http://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1998_num_14_1_1611].
- BARTHON Catherine, Oberti Marco, 2000, « Ségrégation spatiale, évitement et choix des établissements », in Agnès van Zanten (dir.), *L'école : l'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte, p. 302-310.
- BARTHON Catherine, MONFROY Brigitte, 2005, « Illusion et réalité de la concurrence entre collèges en contexte urbain : l'exemple de la ville de Lille », *Sociétés contemporaines*, vol. 3, n° 59-60, p. 43-65 [<http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2005-3-page-43.htm>].
- BARTHON Catherine, MONFROY Brigitte, 2006, « Une analyse systémique de la ségrégation entre collèges : l'exemple de la ville de Lille », *Revue française de pédagogie*, n° 156, p. 29-38 [<https://rfp.revues.org/278?lang=en>].
- BIDART Claire, 1997, *L'amitié, un lien social*, Paris, Éditions La Découverte.
- BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, 1984, *Les aventuriers du quotidien : essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Presses Universitaires de France, col. *Économie en liberté*.
- BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, 2004, « Les classes moyennes : définitions, travaux et controverses », *Éducation et sociétés*, vol. 2, n° 14, p. 119-134 [<http://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2004-2-page-119.htm>].
- BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Ève, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions du Seuil.
- BRINT Steven, 1984, "New Class' and Cumulative Trend Explanations of the Liberal Political Attitudes of Professionals", *American Journal of Sociology*, vol. 90, n° 1, p. 30-71 [http://www.jstor.org/stable/2779326?seq=1#page_scan_tab_contents].
- BROCCOLICHI Sylvain, 1995, « Orientations et ségrégations nouvelles dans l'enseignement secondaire », *Sociétés contemporaines*, vol. 21, n° 1, p. 15-27 [http://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1995_num_21_1_1416].
- BROCCOLICHI Sylvain, 1998, « Inquiétudes parentales et sens des migrations d'élèves. L'évitement croissant de collèges publics dans un district de la banlieue parisienne », *Les dossiers d'Education et formations*, n° 101, p. 103-123 [http://www.cndp.fr/entrepot/fileadmin/docs/education_prioritaire/oral_et_zep/broccolichi.pdf].
- BROCCOLICHI Sylvain, VAN ZANTEN Agnès, 1997, « Espaces de concurrence et circuits de scolarisation. L'évitement des collèges publics d'un district de la banlieue parisienne », *Annales de la recherche urbaine*, n° 75, p. 5-17 [http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Broccolichi.VanZanten_ARU_75.pdf].

- BROCCOLICHI Sylvain, VAN ZANTEN Agnès, 2000, "School competition and pupil flight in the urban periphery", *Journal of Education Policy*, vol. 15, n° 1, p. 51-60 [<http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/026809300286015>].
- BUTLER Tim, ROBSON Garry, 2003, *London calling: the middle classes and the remaking of inner London*, Oxford, Berg Publishers.
- CAILLE Jean-Paul, 2004, « Public ou privé ? Modes de fréquentation et impact sur la réussite dans l'enseignement secondaire », *Education et formations*, n°69, p. 49-62
- CALLON Michel, MILLO Yuval, MUNIESA Fabian (eds), 2007, *Market Devices*, Blackwell Publishing.
- CARTIER Mari, COUTANT Isabelle, MASCLET Olivier, SIBLOT Yasmine, 2008, *La France des « petits moyens » : enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, Éditions La Découverte.
- CHAUVEL Louis, 1998, *Le destin des générations : structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*, Presses Universitaires de France, col. *Le lien social*.
- CHAUVEL Louis, 2004, « L'école et la déstabilisation des classes moyennes », *Éducation et sociétés*, vol. 2, n° 14, p. 101-118 [<https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2004-2-page-101.htm>].
- CHAUVEL Louis, 2006, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil – La République des idées.
- CHENU Alain, 1990, *L'archipel des employés*, Paris, INSEE.
- CHENU Alain, 2005 (2e ed.), *Sociologie des employés*, Paris, Éditions La Découverte.
- DAVID Miriam E., West Anne, Ribbens Jane, 1994, *Mother's intuition? Choosing secondary schools*, London, Falmer Press, 172 p. [<http://eric.ed.gov/?id=ED384136>]
- DEVINE Fiona, 2004, *Class practices: how parents help their children get good jobs*, Cambridge (UK), New-York, Cambridge University Press.
- FELOUZIS Georges, PERROTON Joëlle, 2007, « Les marchés scolaires : une analyse en terme d'économie de la qualité », *Revue Française de Sociologie*, vol. 48, n° 4, p. 693-722 [<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2007-4-page-693.htm>].
- FISCHER Claude S., 1982, *To Dwell among Friends: Personal Networks in Town and City*, Chicago, University of Chicago Press.
- FRANÇOIS Jean-Christophe, POUPEAU Franck, 2004, « L'évitement scolaire et les classes moyennes à Paris », *Éducation et Sociétés*, n° 14, p. 51-66 [<http://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2004-2-page-51.htm>].
- GIDDENS Anthony, 1987, *Social Theory and Modern Sociology*, Stanford (CA), Stanford University Press.
- HÉRAN François, 1991, « Sociologie de l'éducation et sociologie de l'enquête : réflexions sur le modèle universaliste », *Revue française de sociologie*, vol. 32, n° 3, p. 457-491 [http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1991_num_32_3_4070].
- HÉRAN François, 1996, « École publique, école privée, qui peut choisir ? », *Économie et statistique*, vol. 293, n° 1, p. 17- 39 [http://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1996_num_293_1_6046].
- KARPIK Lucien, 1989, « L'économie de la qualité », *Revue française de sociologie*, vol. 30, n° 2, p. 187-210 [http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1989_num_30_2_2592].
- KARPIK Lucien, 2007, *L'économie des singularités*, Paris, nrf Gallimard.
- LAMONT Michele, 1987, "Cultural Capital and the Liberal Political Attitudes of Professionals: Comment on Brint", *American Journal of Sociology*, vol. 92, n° 6, p. 1501-1506 [http://www.jstor.org/stable/2779845?seq=1#page_scan_tab_contents].
- LANGOUËT Gabriel, LEGER Alain, 1991, *Public ou privé ? Trajectoires et réussites scolaires*, La Garenne-Colombes, L'Espace européen. [<http://alainleger.free.fr/textes/FAB94.pdf>]
- LANGOUËT Gabriel, LEGER Alain, 1997, *Le choix des familles. École publique ou école privée ?*, Paris, Éditions Fabert. [<http://alain-leger.lescigales.org/textes/FAB97.pdf>]
- LIN Nan, 2002, *Social Capital: A Theory of Social Structure and Action*, Cambridge University Press.

- MAROY Christian, 2006, *Ecole, régulation et marché : une comparaison de six espaces scolaires locaux en Europe*, paris, PUF
- MEURET Denis, BROCCOLICHI Sylvain, DURU-BELLAT Marie, 2001, « Autonomie et choix des établissements scolaires. Finalités, modalités, effets », *Les Cahiers de l'IREDU*, n° 62.
[\[http://iredu.uourgogne.fr/images/stories/Documents/Publications_iredu/Cahiers_iredu/cahier62.pdf\]](http://iredu.uourgogne.fr/images/stories/Documents/Publications_iredu/Cahiers_iredu/cahier62.pdf)
- MURPHY Raymond, 1988, *Social closure: The theory of monopolization and exclusion*, Clarendon Press.
- OBERTI Marco, 1995, « L'analyse localisée de la ségrégation urbaine. Ville, quartiers et cités dans une commune de la banlieue parisienne », *Sociétés contemporaines*, vol. 22, n° 1, p. 127-143
[\[http://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1995_num_22_1_1534\]](http://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1995_num_22_1_1534).
- OBERTI Marco, 1999, « Ségrégation dans l'école et dans la ville », *Mouvements*, n° 5, p. 37-46.
- OBERTI Marco, 2002, « Choisir son quartier, choisir son école », in Alain Penven, Yves Bonny, Charles Roncin (dir.), *Au cœur de la cité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 97-117.
- OBERTI Marco, 2005, « Différenciation sociale et scolaire du territoire : inégalités et configurations locales », *Sociétés contemporaines*, n° 59-60, p. 13-42 [\[http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2005-3-page-13.htm\]](http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2005-3-page-13.htm).
- OBERTI Marco, 2007, *L'école dans la ville. Ségrégation – mixité – carte scolaire*, Presses de Sciences Po, col. Sociétés en mouvement. [\[http://www.cairn.info/l-ecole-dans-la-ville--9782724610161.htm\]](http://www.cairn.info/l-ecole-dans-la-ville--9782724610161.htm).
- PALHETA Ugo, 2011, « Le collège divise. Appartenance de classe, trajectoires scolaires et enseignement professionnel », *Sociologie*, vol. 2, n° 4, p. 363-386 [\[http://www.cairn.info/revue-sociologie-2011-4-page-363.htm\]](http://www.cairn.info/revue-sociologie-2011-4-page-363.htm).
- PARKIN Frank (ed.), 2001 (ed. originale 1974), *The social analysis of class structure*, London, Routledge.
- REAY Diane, 1998, *Class Work: Mothers' Involvement in their Children's Primary Schooling*, UCL Press.
- TAVAN Chloé, 2004, « Ecole publique, école privée: comparaison des trajectoires et de la réussite scolaire », *Revue française de sociologie*, 45(1), p. 133-165
- THRUPP Martin, 1995, "The 'school mix' Effect: the history of an enduring problem in educational research, policy and practice", *British Journal of Sociology of Education*, vol. 16, n° 2, p. 183-203
[\[http://www.jstor.org/stable/1393367?seq=1#page_scan_tab_contents\]](http://www.jstor.org/stable/1393367?seq=1#page_scan_tab_contents).
- WEBER Max, 2003 (2^e ed., originale 1921), *Économie et société* (2 tomes), Paris, Pocket Agora.